

DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE



**INVESTIR AUJOURD'HUI
POUR BÂTIR LE FUTUR**

Au Sommet sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Le nouveau programme se base sur les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. En 2015, des progrès énormes ont été réalisés vers la réalisation de ces objectifs, ce qui témoigne de la valeur d'un programme unificateur étayé par des objectifs et des cibles.



- Objectif 1 :** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2 :** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3 :** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6 :** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7 :** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- Objectif 9 :** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10 :** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11 :** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12 :** Établir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13 :** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*
- Objectif 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- Objectif 16 :** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
- Objectif 17 :** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



Par Mme Andrea Wojnar Diagne
Représentante Résidente de l'UNFPA
au Sénégal

EN 2015,

le Sénégal a connu des avancées majeures dans le domaine de la santé, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent/jeune. Les coalitions stratégiques actives entre le Gouvernement du Sénégal, les parlementaires, les élus locaux, la société civile, les communautés, les partenaires techniques et financiers y compris l'UNFPA, ont permis de sauver la vie de plus de mères et de nouveau-nés, de préserver la santé sexuelle et reproductive des jeunes, devenus mieux informés et mieux éduqués. De plus en plus des communautés adhèrent au mouvement national d'abandon des mutilations génitales féminines/excision et des mariages d'enfants.

En 2015, jamais la question de la jeunesse n'aura été aussi haut placée dans l'agenda national. Le Sénégal s'est lancé de façon décisive dans le processus d'un grand challenge : la capture du dividende démographique. C'est un défi fort important que le pays pourra relever si, dès maintenant, des investissements adéquats, sont orientés et de façon durable vers les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la gouvernance.

2015, c'était aussi l'adoption par la communauté internationale des Objectifs de Développement Durable (ODD), une série de 17 objectifs qui visent à transformer le monde au cours des 15 prochaines années. Ces objectifs qui inaugurent une ère de progrès, pour tous et partout, adopteront une approche qui intégrera les dimensions sociales, économiques et environnementales dans un programme de développement véritablement durable.

Pour le Sénégal, le défi est important, car il s'agira d'ici 2030, de réduire la mortalité maternelle de 392 à 70 décès pour 100 000 naissances vivantes, la mortalité néonatale de 19 pour mille en 2015 à 10 pour mille, et la mortalité infantile de 54 pour mille à 20 pour mille.

EXPLOITER LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE POUR UN SÉNÉGAL ÉMERGENT

Ces objectifs sont ambitieux et exigeront des investissements significatifs. Il est cependant possible de les atteindre à condition de faire, dès à présent, le maximum d'efforts pour consolider les acquis engrangés et développer des approches novatrices à grande échelle pour un impact accéléré.

Les investissements qui seront faits pour/sur les jeunes, au cours des quinze prochaines années, façonneront irrémédiablement leurs vies et l'avenir du Sénégal. La feuille de route multisectorielle pour la capture du dividende démographique qui sera adoptée au courant de l'année 2016, contribuera à opérationnaliser la forte volonté politique du Gouvernement du Sénégal, illustrée dans le Plan Sénégal Emergent, et de répondre aux besoins et aspirations de la population, surtout des jeunes.

C'est le lieu pour moi, de remercier le Gouvernement du Sénégal, les Parlementaires, les partenaires au développement, les ONG, la société civile, les prestataires de santé, les acteurs communautaires, les leaders religieux, les Champions (artistes, lutteurs), tous ceux qui s'investissent chaque jour aux côtés de l'UNFPA pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement soit sans danger et le potentiel de chaque jeune soit accompli.

SOMMAIRE

POPULATION & DÉVELOPPEMENT

EDITORIAL
**EXPLOITER LE DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE
POUR UN SÉNÉGAL
ÉMERGENT 3**



DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

- Le Sénégal campe sa stratégie de capture.
- Le point avec M. Pierre Ndiaye, DG/PPE/MEFP. 12



COOPERATION
SÉNÉGAL – UNFPA
**DES ACQUIS
QUI CONFORTENT
L'AVENIR 6**



SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

- Programme de coopération avec le Luxembourg : résultats déterminants au bénéfice des populations. 16
- Entretien : Dr BOCAR MAMADOU DAFF, Directeur DSRSE/MSAS. 18
- Les sages-femmes en première ligne. 20
- UNFPA / FONDS MUSKOKA : riposte rassurante contre la mortalité maternelle à Tambacounda. 24
- Actions salvatrices de MUSKOKA à Popenguine et Dakar. 26



- Interview avec la Présidente de l'association des sages-femmes du Sénégal, Mme Marième Fall. 22
- FISTULES OBSTÉTRICALES : une maison d'accueil et de réinsertion pour les victimes.
- PRESERVATIF FEMININ : la SWAA réussit le pari de la promotion. 28
- 30



SANTÉ ADOLESCENTS / JEUNES

- PROMOTION DES JEUNES : vaste adhésion juvénile à la sensibilisation. 32
- Le bilan positif des centres conseils pour adolescents. Par Maïssa Diao, DJVA/MJECC 34
- GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE : éclairage alarmant de l'ONG GEEP. 38
- Campagne « Fagaru Jotna » sur le WEB : engouement accru des jeunes. 40



MARIAGE PRÉCOCE & MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

- Abandon croissant de l'excision au Sénégal. 42
- Soutien de la Princesse Mary de Danemark 44
- La forte partition de la diva Coumba Gawlo Seck. 46
- Le chanteur Ablaye Mbaye au chevet des femmes. 48
- Les champions Eumeu Sène et Modou Lo dans « l'arène » de la sensibilisation. 52



Directeur de publication
Andréa Wojnar Diagne
Coordination
Ndèye Diop Niang

Consultant
Fara Diaw
Conseiller Technique
El Bachir Sow
 Mise en page et Infographie
Djibril Fall
Leund Design Graphic
Papa Latyr Diagne

Ont contribué :
Dr Cheikh Tidiane Bâ
Diatta Camara
Boureima Diadié
Andréa Wojnar Diagne
Dr Ndèye Fatou Ndiaye Diaw
Papa Madiop Diop
Babacar Guèye
Aboubacryne Ndiaye
Laty Guèye Ndoye
Ndèye Diop Niang
Ahmidou Thiam
Dr Selly Kane Wane

Photos
UNFPA - SENEGAL
Mandiaye Petty Badji
Caitlin Healy

COOPERATION SÉNÉGAL – UNFPA

DES ACQUIS QUI CONFORTENT L'AVENIR

2015

était la date butoir de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nombre de gouvernements avaient en esprit cette ligne temporelle. Le Sénégal n'était pas en reste. Grâce à l'appui de l'UNFPA, et ceux d'autres partenaires stratégiques, il a pu engranger des acquis appréciables, qui confortent de nouveaux jalons dans les années à venir dans le cadre de son développement sanitaire, économique et social.

L'UNFPA et le Sénégal ont vraiment décidé de prendre le taureau par les cornes et faire avancer les « choses ». Cela a été notamment le cas durant 2015. C'est ainsi que des résultats sont notés dans les diverses composantes de la coopération entre le Gouvernement du Sénégal et l'UNFPA. Ces acquis des programmes stratégiques de l'UNFPA s'étalent de la santé maternelle à la planification

familiale (PF), en passant par la promotion de la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ), la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), l'amélioration de la pratique des sages-femmes (SGF), la prise en charge de la fistule, l'équité dans le genre et le mariage précoce, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes.



Regard doux et sourire tendre d'une mère sur son nouveau-né : le sort que l'on veut pour toutes les femmes et enfants du Sénégal

366

DÉCÈS
MATERNELS
ÉVITÉS

157.933

GROSSESSES NON
DÉSIRÉES ÉVITÉES

Coalitions stratégiques efficaces

Pour ce faire, l'UNFPA a joué de concert avec d'autres partenaires du Sénégal comme l'OMS, l'UNICEF, la Coopération du Luxembourg, l'USAID, l'UNESCO, la BAD, le Fonds MUSKOKA, etc. Diverses ONG dont le GEEP, WHEPSA, ENDA, la SWAA, TOSTAN, CEFORP, ASBEF, AMREF, MSI ont aussi participé sous le leadership des ministères intéressés (Santé, Famille, Jeunesse, Education, Finances et Plan) dans l'exécution qui a permis l'obtention de ces acquis, malgré quelques améliorations à faire dans le domaine de la coordination et du suivi évaluation.

Sur le volet important de la santé de la mère et du nouveau né, un système national de surveillance des décès maternels a été mis en place, ainsi qu'un dispositif de sécurisation des produits destinés aux soins de ces deux catégories. Les actions ont été particulièrement effectuées dans les régions de Tambacounda, Matam, Kolda, Louga et Saint-Louis. L'utilisation des services de santé maternelle a été accrue par la sensibilisation par les « Bajenu Gox » avec à leur côté, les agents communautaire des zones d'intervention de WHEPSA et de ENDA. Ainsi, 4248 femmes en âge de reproduction de Louga, Matam et Saint-Louis, et 6763 autres à Kolda ont pu bénéficier de la sensibilisation et des soins de santé. En outre, dans ces zones d'intervention, le programme a pu sécuriser efficacement l'approvisionnement en produits essentiels en SR/PF grâce à la mise en place de la plateforme RMNCH* et au renforcement de la logistique. Dans ce domaine, Sénégal a pu

disposer d'un fonds de 842 millions de FCFA pour les médicaments et des équipements indispensables à une bonne prise en charge.

En outre, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des agents de santé (sages-femmes, infirmiers et agents de santé communautaires). Sur le volet de la surveillance des décès maternels et de la riposte, 120 Prestataires de santé ont été formés sur le guide national.

Campagnes de mobilisation sociale à travers le Sénégal

En ce qui concerne les MGF et les mariages précoces, violences basées sur le genre, plusieurs activités majeures ont été menées avec l'implication de personnalités vedettes de la musique et des sports, de chefs religieux et coutumiers, de leaders administratifs et communautaires. 26.650 personnes ont ainsi été touchées lors de la grande tournée dite des « Champions » à travers deux caravanes itinérantes menées par les lutteurs Modou Lo et Eumeu Sène, sur les axes nord et sud du pays.

Ainsi, 241 nouvelles déclarations d'abandon de la pratique de l'excision sur une cible de 100 ont été enregistrées en 2015. Enfin, un plan d'action national sur les violences basées sur le genre a été élaboré, avec d'autres partenaires techniques et financiers (ONUFEMMES, HCDH, UNESCO, UNICEF),

804.334

"COUPLES ANNÉES
PROTECTION" (CAP)

générés par le
programme conjoint
UNFPA/. [*]

Ministère en charge de la Famille. Sur les questions touchant la santé reproductive des adolescents et des jeunes, des bonds ont été réalisés notamment à travers le plaidoyer de la coalition nationale menée auprès du Gouvernement pour l'accès de cette frange vulnérable aux services de santé sexuelle et de reproduction de qualité. Quatre curricula sur l'éducation sur la santé de la reproduction des adolescent-e-s jeunes, dont un pour le milieu extrascolaire, deux conçus pour le moyen secondaire et un pour les prestataires de services de santé.

Toujours sur ce volet de la SRAJ, en 2015, 78.386 adolescents et jeunes ont reçu des services en conseils ou informations en population et SR à travers les clubs EVF/EMP (éducation à la vie familiale) sur une cible de 30000. Dans le cadre de la prévention en matière de prévention du SIDA, 31.676 jeunes de 15 à 24 ans ont été dépistés du VIH par 7 CCA sur une cible initiale de 30.000 individus. En outre, des étapes appréciables ont été franchies dans l'utilisation des TIC à travers la campagne « Fagaru Jotna » (il est temps de se protéger) pour favoriser les échanges sur les questions de SR, dans les médias sociaux. Les activités ont permis de sensibiliser 30.000 jeunes et distribuer près de 20.000 préservatifs. 10.874 messages ont également été postés sur la « Toile » à travers Twitter et Facebook.

(*) RMNCH : Reproductive, Maternal, New-born, and Child Health (Santé maternelle, néonatale et infantile).

(*) Couple-années de protection (CAP) est une estimation du nombre de couples protégés (utilisant un moyen de contraception) sur une période d'un an, basée sur le volume de contraceptifs fournis à travers le programme.

POPULATION & DÉVELOPPEMENT

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

LES BÉNÉFICES À CEUX QUI AGISSENT EFFICACEMENT AUJOURD'HUI

Dans beaucoup de pays africains dont le Sénégal, la jeunesse de la population est souvent considérée comme un problème alors que c'est une opportunité à saisir pour favoriser une croissance économique forte et durable.

Alassane a 24 ans. Son master en poche, il enchaîne les stages et les petits boulots. Il est plus chanceux que la plupart de ses amis qui sont au chômage. Jeunes, éduqués, majoritaires dans la population, vivant encore chez leurs parents, Alassane et ses amis attendent de profiter d'une croissance économique plus forte que les années passées ; cette croissance, générée par une transition démographique en cours et qui ne parvient pas à satisfaire la masse des nouveaux demandeurs d'emplois

Le Sénégal comme la plupart des pays africains est confronté à la pauvreté, au chômage des jeunes. Le taux de chômage habituel est évalué à 25,7 % au niveau national. Les jeunes chômeurs âgés de 15 à 34 ans représentent près de 60 % du total des chômeurs, selon un rapport de l'agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) sur la situation économique et sociale du Sénégal paru en 2016.

Les économies africaines peinent à insérer les jeunes dans le marché du travail. C'est un défi majeur auquel font face de nombreux pays en Afrique. Ce chômage qui frappe la jeunesse constitue, pour Steve Kayizzi-Mugerwa, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement, « une menace

sérieuse à la cohésion sociale, et affaiblit le potentiel du continent. » Cité par le journal « Financial Afrik », M. Mugerwa s'exprimait en marge de la 10ème conférence économique africaine qui s'est tenue à Kinshasa du 2 au 4 novembre 2015.

Cohésion sociale

Des jeunes dans la précarité et, parfois, en colère, des systèmes éducatifs et de santé peu performants, une économie qui croît sans créer des emplois, une gouvernance à améliorer, etc. Que dire de tout cela ? Des pays en crise, avancent certains, pessimistes. Des pays en construction, tempèrent d'autres plus optimistes.

L'une dans l'autre, ces deux positions englobent une part de vérité. L'exemple des autres continents montre que des pays en crise

peuvent rapidement rebondir quand des politiques novatrices sont mises en œuvre et des réformes radicales opérées. C'est maintenant et plus que jamais, le moment d'entreprendre des politiques hardies en terme d'accélération de la transition démographique, d'éducation, de formation, d'amélioration de la santé, d'offre d'emploi et de bonne gouvernance. C'est dans ces conditions qu'il sera possible d'émerger dans une ou deux décennies et de permettre à des jeunes comme Alassane d'être dans un pays où il fait bon vivre, avec moins de revendications et une meilleure cohésion sociale.

Ce pays n'est pas un mirage. On en bâtit les fondations aujourd'hui - dès aujourd'hui - en initiant des politiques qui préparent à profiter, dans quelques années, d'une fenêtre

d'opportunité appelée dividende démographique. Le dividende démographique est « l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population, accompagnée d'investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance. »

Bâtir de solides fondations maintenant

En effet, lorsque le nombre de travailleurs augmente et que le nombre de jeunes dépendants diminue, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Ce phénomène est baptisé le « dividende démographique » (*).

Au Sénégal, 42,8 % des Sénégalais avaient moins de 15 ans en 2013. Le coefficient de dépendance y est élevé. Il correspond à 86,5 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). Ce taux qui était de 103,3 inactifs pour 100 actifs en 1988, est en baisse, et serait de 84 inactifs pour 100 actifs en 2032.

Le Sénégal compte une population estimée à 14 354 690 habitants, selon le rapport d'Analyse Situationnelle de Population du Sénégal de 2015.

POPULATION & DÉVELOPPEMENT

Le taux de croissance économique était de 6,5 %, en 2015, selon le FMI. C'est un niveau de croissance économique intéressant qui, s'il augmente durablement, peut aider à accélérer le recul du chômage des jeunes et la pauvreté. Presque un sénégalais sur deux (46,8 % - ANSD -2011) vit en dessous du seuil de pauvreté.

Le développement de l'économie sénégalaise devrait s'accroître au cours des prochaines décennies notamment grâce au Plan Sénégal émergent (PSE) avec, d'ici 2035, des investissements consistants

à allouer à la santé, à l'éducation et à la promotion soutenue des bonnes pratiques de gouvernance. La réussite de ce Plan devrait, entre autres, aider à réduire le ratio de la mortalité maternelle estimé, en 2010, à 392 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes (Enquête démographique et de santé -EDS), augmenter la prévalence de la contraception moderne (20 % - EDS continue - 2012-2015) et accélérer la réduction de la fécondité

(une femme sénégalaise a 5 enfant en moyenne).

Des jeunes comme Alassane et ses amis, ne dépendront plus de leurs parents, trouveront des emplois décentes et vivront mieux. Dans leur pays !

* Sources:

- Document « Exploiter le Dividende démographique ».
- Guide de présentation » Population
- Référence Bureau, 2013.

**SEM.
MACKY SALL.
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL**

**« NOUS DEVONS
EXPLOITER TOUTES
LES PERSPECTIVES
DU DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE »**

Le NEPAD a consacré cette première décennie à la formulation de cadres d'action et de programmes continentaux. Nous devons réaliser ce vaste chantier pour permettre à l'Afrique de développer d'autres sources de croissance économique, en exploitant notre atout majeur que constitue la jeunesse de notre population. Nous devons ouvrir toutes les perspectives d'exploitation du dividende démographique et transformer nos populations en ressources humaines fortes en vue d'un rôle de premier plan dans le développement économique et social du continent ».



LE SÉNÉGAL SE PRÉPARE À LA « CAPTURE »

Au cours de cet atelier, Andréa Wojner Diagne, Représentante Résidente du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Sénégal, déclarait que « les investissements faits sur les jeunes au cours de la période 2015 à 2030 vont façonner leurs vies et l'avenir d'un monde. La forte proportion de jeunes en âge de travailler constitue une opportunité et peut contribuer à l'accélération de la croissance économique. C'est ce que l'on appelle le dividende démographique ».

Mme Diagne avait rappelé que « la spectaculaire croissance économique des pays de l'Asie de l'Est est liée, en grande partie, au fait que ces pays ont saisi l'opportunité du dividende démographique ». En guise d'illustration, elle avait donné l'exemple de l'Asie dans les années 1960, qui a investi dans le capital humain de ses jeunes en renforçant leurs capacités et a élargi l'accès à la planification familiale pour réduire la cadence de la croissance. Cela a contribué à une hausse du produit intérieur brut de 6% et à une multiplication par 4 du revenu par habitant dans certains pays.

Pour la Représentante de l'UNFPA, « si l'Afrique subsaharienne s'inspire de cette expérience et si elle fait des investissements comparables chez les jeunes, la région pourrait connaître un miracle pareil, avec un gain annuel de 500 milliards de dollars sur une période de 30 ans. Cela permettrait de sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté, d'augmenter le niveau de vie et de booster les économies. Des études ont montré que la fenêtre du dividende démographique n'est ouverte que sur une période limitée d'environ 50 ans ».

De son côté, le Secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Cheikh Tidiane Diop, avait souligné que « le dividende démographique n'est pas seulement subordonné à la transition démographique, mais exige également des politiques sociales et économiques audacieuses ».

En faisant du capital humain, un des piliers fondamentaux du Plan Sénégal émergent (PSE), le président de la République Macky Sall prépare le Sénégal à profiter du dividende démographique. « Cette option a favorisé le repositionnement de la planification familiale comme stratégie probante de réduction de la mortalité maternelle et infantile et l'amélioration de l'offre de service de santé », avait ajouté M. Diop.



Atelier de lancement du processus pour la capture du dividende démographique. (Devant le micro) M. Cheikh Tidiane Diop Secrétaire général du Ministère de l'Economie des Finances, et du Plan (MEFP), avec à sa gauche M. Pierre Ndiaye Directeur général de la Planification et des Politiques Economiques (MEFP) du Sénégal. (A sa droite) Mme Andréa Wojnar Diagne, Représentante Résidente de l'UNFPA au Sénégal et Mme Bintou Djibo, Cordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU).

INTERVIEW

M. PIERRE NDIAYE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PLANIFICATION ET DES POLITIQUES ECONOMIQUES

LE SÉNÉGAL CAMPE SON CADRE D'INTERVENTION

M Pierre Ndiaye, Directeur général de la Planification et des Politiques Economiques au sein du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, revient dans cette interview sur le cadre important des questions de population dans les politiques et programmes. Il apporte aussi des éclaircissements sur la recherche du bénéfice du dividende démographique, les conditions que le Sénégal doit remplir et qui sont : promouvoir la baisse de la fécondité, garantir l'accès à une éducation de qualité aux jeunes et favoriser leur accès à l'emploi.

Monsieur le Directeur Général, quelle est la place des questions de Population dans les politiques et programmes du Sénégal ?

Les questions de Population sont au cœur des préoccupations du gouvernement, l'homme étant au début et à la fin de tout processus



de développement. C'est ainsi que le plan Sénégal Emergent (PSE), la nouvelle stratégie de développement de notre pays, met l'accent sur l'amélioration durable et de façon significative des conditions de vie des populations. En effet, le volet social du PSE prend en charge l'aspiration des populations à un meilleur niveau de vie ; il soutient la poursuite des transformations économiques engagées pour offrir des opportunités de création d'entreprises pérennes générant des emplois productifs et décents.

Cependant, pour aider à court terme les ménages vivant dans une situation d'extrême pauvreté, le gouvernement a pris l'option novatrice de mettre en place le Programme National de Bourse de Sécurité familiale (PNBSF) et de développer la Couverture Maladie Universelle (CMU). La bourse est destinée à fournir pendant l'année

des allocations trimestrielles de 25.000 FCFA. La phase pilote a couvert près de 48.000 familles en 2013 et une phase de généralisation va permettre d'atteindre 100 000 familles en 2014 et 200.000 familles en 2015. À travers la bourse de sécurité familiale, c'est une nouvelle bataille qui est engagée pour la scolarisation universelle, la protection de la santé des enfants et donc la baisse de la mortalité infantile. A côté du PNBSF, il y a la Couverture Maladie Universelle qui, dans son approche, reflète toute la dimension humaine attendue des politiques économiques et sociales.

Quels sont les défis et les enjeux en termes de développement que pose la jeunesse de la population du Sénégal

Je voudrais rappeler que selon le dernier recensement, la moitié de la population sénégalaise a moins de 18 ans et l'âge moyen se situe à 22,7 ans. La population ayant moins de 15 ans représente 42,1% de la population totale tandis que celle de moins de 25 ans représente 60,3%. La jeunesse de la population sénégalaise pose avec acuité le problème de la formation et de l'emploi et (de l'accès) aux services sociaux de base (éducation, santé etc). Il faut souligner cependant, qu'au-delà de ces défis, cette jeunesse de la

POPULATION & DÉVELOPPEMENT

population représente une opportunité majeure en termes de bonus démographique pour soutenir la croissance inclusive et assurer le développement si des actions pertinentes sont engagées.

Quelles sont les orientations stratégiques du gouvernement à travers le PSE pour la capture du Dividende Démographique ?

Le Gouvernement du Sénégal est aujourd'hui, plus qu'hier, conscient de l'urgence à trouver des solutions durables aux problèmes des jeunes et de réaliser le dividende démographique. Dans ce cadre, plusieurs mesures seront nécessaires pour accompagner et soutenir les changements démographiques (baisse de la mortalité et de la fécondité), améliorer les conditions sanitaires des populations et relever le niveau d'éducation et de formation afin de disposer des ressources humaines de qualité, capables de stimuler la productivité et la croissance de l'économie, à travers les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Ce sont ces orientations que l'on

retrouve dans le PSE à travers entre autres : la promotion du capital humain de qualité, le repositionnement de la planification familiale comme stratégie probante de réduction de la mortalité maternelle et infantile, la promotion de l'emploi des jeunes, etc.

La capture du dividende démographique nécessite une approche multisectorielle, quelles sont les dispositions prises par le gouvernement du Sénégal à ce sujet ?

Pour répondre à cette exigence et pour aboutir à une meilleure planification des investissements nécessaires à la capture du dividende démographique, le Sénégal, est en train d'élaborer un Document d'Orientation National qui servira de cadre de référence de la réalisation du dividende démographique. Ce dit document, qui s'adosse sur les axes prioritaires du PSE, aura l'avantage de mieux faire valoir les synergies d'intervention et d'action qui doivent exister entre les différents secteurs dans l'optique d'une meilleure intégration du dividende

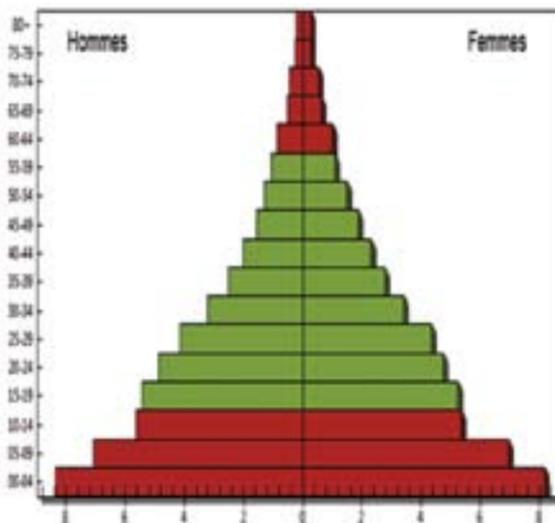
démographique dans les différents projets et programmes sectoriels de développement.

Pour avoir un consensus et une large participation, un mécanisme regroupant tous les ministères sectoriels, la société civile, les instituts de recherche, les universités etc., a été mis en place.

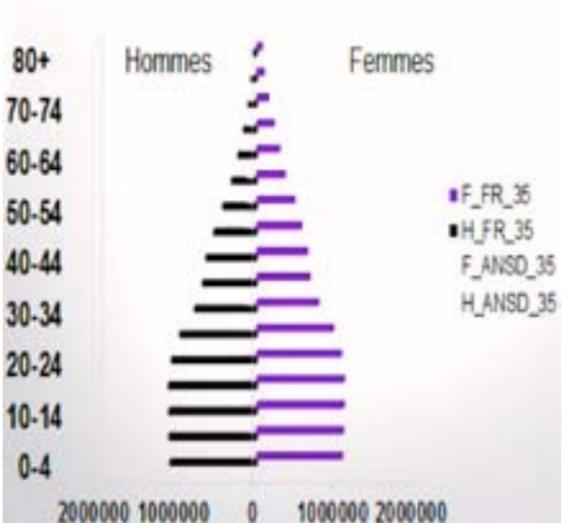
Comment appréciez-vous la collaboration de l'UNFPA dans ce processus ?

Je profite de cette occasion pour renouveler mes remerciements à l'endroit de l'UNFPA, un partenaire stratégique et privilégié qui n'a ménagé aucun effort pour accompagner techniquement et financièrement l'Etat du Sénégal. D'ailleurs, je rappelle que l'UNFPA a mis à la disposition du Sénégal, le cabinet AFIDEP pour accompagner le processus d'élaboration du document d'orientation nationale sur la capture du dividende démographique mais aussi (pour) l'appuyer techniquement dans l'intégration du dividende démographique dans la planification sectorielle.

Pyramide des âges de la population du Sénégal (2013)



Projection Pyramide des âges 2035 (ANSO)



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION 2015

La journée mondiale de la Population (JMP) a été célébrée à Dakar, le 11 juillet 2015 sous le thème crucial des « populations vulnérables en situation d'urgence ». La cérémonie officielle était présidée par le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget, M. Birima Mangara. Elle a été suivie d'un panel scientifique au cours duquel, quatre thématiques ont été abordées.

La JMP a été l'occasion de se pencher sur ces « problèmes brûlants à l'ordre du jour sur toutes les aires de la planète ». C'était en présence de M. Boureima Diadié, Représentant adjoint du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Sénégal, des représentants du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, des ONG et de la société civile.

Pour le représentant adjoint de l'UNFPA, « la célébration de la Journée Mondiale de la Population, est une occasion pour appeler la communauté internationale à redoubler d'efforts pour protéger la santé et les droits des femmes et des filles, particulièrement dans les situations d'urgences ». « Le choix du thème vise principalement à

informer, sensibiliser et mener un plaidoyer fort pour mettre en lumière les besoins particuliers des femmes et des adolescentes durant les conflits et les catastrophes humanitaires », a-t-il soutenu.

Le ministre délégué chargé du Budget, Birima Mangara, tout en rappelant les initiatives du gouvernement pour répondre aux besoins des populations vulnérables, avait exhorté les partenaires du Sénégal à s'impliquer pour accroître les ressources allouées à la prise en charge de ces groupes.

VISITE DES PARTENAIRES DANS LES REGIONS DE SAINT-LOUIS ET MATAM

Une mission de partenaires techniques et financiers, accompagnée du Dr Bocar Mamadou Daff, directeur de la santé de la reproduction et de la survie de l'enfant a effectué courant Mai 2015, une visite de terrain de cinq jours dans les régions de Saint-Louis et Matam, pour faire le point sur les interventions en cours dans le domaine de la santé maternelle et néonatale.

La mission était composée de la représentante résidente de l'UNFPA, de la directrice de l'USAID au Sénégal, de la représentante de la Coopération luxembourgeoise ainsi que d'autres partenaires. Son objectif était de s'enquérir des « contraintes relatives à l'amélioration de la santé maternelle néonatale et infantile »

La Représentante Résidente de l'UNFPA, Mme Andrea Wojnar Diagne, a expliqué cette démarche par le souci des partenaires techniques et financiers d'avoir une approche commune pour le plaidoyer en vue d'accélérer l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Pour la représentante de l'UNFPA, « la région Nord est une zone de concentration des partenaires stratégiques du secteur santé, d'où l'idée de cette visite pour identifier de visu et à partir des entretiens au niveau communautaire, les priorités en matière de santé de la reproduction ».

Il s'agissait, au terme de cette visite, d'identifier de nouvelles priorités de financement en matière de santé maternelle néonatale et infantile à partir des constats faits sur le terrain.

Les visites de terrain se sont poursuivies à Richard-Toll, Ndioum et Kanel pour voir les réalisations de certaines interventions en matière de santé maternelle, néonatale et infantile, et des entretiens avec les différents acteurs impliqués.

POPULATION & DÉVELOPPEMENT

CONSULTATION AVEC LES CONFESSIONS RELIGIEUSES SUR LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Dakar a abrité du 26 au 27 octobre 2015, une consultation régionale avec les confessions religieuses sur la santé de la reproduction et le dividende démographique. Elle avait regroupé 14 pays de la CEDEAO et la Mauritanie. La rencontre a été ouverte par le Premier ministre du Sénégal M. Mouhammed Boun Abdallah Dionne, en présence du ministre de la Santé et de l'Action Sociale, le Pr Awa arie Coll Seck, M. Mabingue Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA et Son Altesse Royale, Dr Haliru Yahaya, Emir de Shonga (Nigeria). Elle a permis d'impulser et d'étendre le partenariat à d'autres acteurs pour s'assurer que les interventions de l'UNFPA sont alignées avec les objectifs de développement durable et découlent de l'agenda 2030 sur le développement durable et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

Il est crucial d'assurer l'implication des guides religieux et des organisations confessionnelles en tant que leaders d'opinion et référence indispensables, vu le rôle important qu'ils jouent en termes d'influence de l'engagement de la communauté et de prise de décisions, mais également dans la fourniture, et l'acceptabilité des services de santé. Ils sont aussi interpellés pour une synergie d'action permettant de réaliser le dividende démographique.

Le Directeur du bureau régional de l'UNFPA/Afrique Mabingue Ngom et Cheikh Mahi Alioune Cissé de Médina Baye Niass



IMPRÉGNATION DES ÉTUDIANTS DE L'ISM

Le Dividende démographique a été au menu d'une rencontre d'échanges en Novembre dernier entre le bureau de l'UNFPA au Sénégal et les étudiants de 2ème année de l'Institut Supérieur de Management (ISM) de Dakar, une des hautes écoles les plus cotées en Afrique. C'était dans le cadre de la campagne UN4U dans les écoles et les universités

Cette session animée par le Représentant adjoint de l'UNFPA au Sénégal, M Boureima Diadié a été l'occasion pour les étudiants de mieux comprendre ce concept stratégique et de recevoir des informations sur l'importance des questions de population dans le développement économique et social, l'investissement et l'entreprenariat.

M. Boureima Diadié, représentant adjoint de l'UNFPA au Sénégal communiant avec les étudiants de l'ISM.



SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

PROGRAMME DE COOPERATION AVEC LE LUXEMBOURG

RÉSULTATS DÉTERMINANTS AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS



Une jeune mère heureuse à terme grâce à une bonne prise en charge.

Les principales activités réalisées en 2015 sont : (i) renforcement de compétences des prestataires de services dans les domaines de la SR/PF, (ii) appui à la supervision formative intégrée des Points de Prestation des services de santé, (iii) offre de services de Planification

Familiale avec les cliniques mobiles de Saint-Louis et de Louga (iv) offre de services à base communautaire de santé dans les zones rurales de Matam, Saint-Louis et Louga avec l'ONG WHEPSA (v) offre de services adaptés aux jeunes à travers les Centres Conseils pour adolescents de Louga, Matam et Mbour et certaines structures de santé comme le centre et les postes

santé de Dagana, (vi) renforcement de l'équipement des structures de santé.

1844
FEMMES ENCEINTES

ont été référées pour complication et prises en charge par les caisses de solidarité en 2015 pour une cible 794, soit une performance de 232%.

120

PRESTATAIRES DE SANTÉ formés sur le guide national de surveillance des décès maternels et de riposte.

La Coopération entre le SENEGAL, le Grand-Duché du Luxembourg et le Fonds des Nations pour la Population (UNFPA) a donné des résultats satisfaisants en 2015 dans les domaines de la santé de la mère, du nouveau né et la santé de la reproduction des Adolescents/jeunes (SRAJ). La DSRSE à travers les régions médicales de Louga, Matam et Saint-Louis ainsi que les ONG Women's Health Education and Prevention Strategies Alliance (WHEPSA), Centre de Formation en Santé de la Reproduction (CEFOREP) et Marie Stopes International (MSI) en partenariat avec UNFPA y ont contribué largement. Leurs interventions ont été complétées par celles de la DPRS (Direction de la planification, de la Recherche et des statistiques) à travers Lux Développement, l'OMS et l'UNICEF.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

La sécurisation des produits, élément d'une haute portée vitale

Ces avancées sont "un" plus appréciable pour le Sénégal dans le cadre du Programme d'appui pour l'accélération de l'atteinte des OMD 4 et 5, dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam.

Grâce à un budget annuel, d'un peu plus de 1 million USD octroyé en 2015 par le Grand Duché du Luxembourg, les principales activités réalisées sont le renforcement des compétences des prestataires de services, l'amélioration de qualité de l'offre en SR à tous les niveaux, l'augmentation de la demande en services de santé maternelle et néonatale. Ainsi, la zone nord qui correspond aux régions de Louga, Saint-Louis et Matam a connu en 2015 un taux d'accouchement assisté de 59.6% contre 57.8% en 2014. A cela s'ajoutent les activités d'offres de services de PF avec les équipes mobiles et l'offre de services à base communautaire dans les zones rurales les plus reculées et les activités de conseils et dépistage du VIH centrées sur les adolescents et jeunes.

Offres de services de soins de qualité

Déjà avant la fin de l'année 2015, les chiffres sont éloquentes avec des bonds spectaculaires dans les diverses offres portant sur le paquet complet de services intégrés de soins maternels et néonataux de haute qualité aux populations y compris en situation d'urgence. A titre d'exemple, les accouchements assistés par du personnel qualifié sont passés de 50% en 2013 (ESD-MICS 2012/2013) à 57,8% en 2014 EDS

2014 soit une évolution annuelle de + 7,8 points dans la zone. Il en a été de même pour le renforcement des capacités des prestataires de santé avec plus de 165 infirmiers Chefs de Poste formés en Soins Néonataux d'Urgence de Base. Aussi, on peut dire que l'ensemble des Postes de santé des trois régions sont en mesure d'assurer un accouchement simple. Les stratégies avancées de services PF/SR ont permis aux femmes rurales des trois régions de bénéficier de consultations prénatales et post-natales. Sur le registre de l'équipement, les maternités des centres de santé ont acquis du matériel médical divers (lits médicalisés avec scope, coagulomètre, Compteurs d'hématologie), pour faciliter la prise en charge des femmes, des enfants et des jeunes (filles et garçons). A cela s'ajoutent le nombre conséquent de matériel médical divers (lits d'hospitalisation, tables d'examen, échographes, stérilisateur électrique, lampes baladeuses, kits d'accouchement, Kit de césarienne etc.), les 15 ambulances, véhicules de supervision et plus d'une trentaine de motos acquis par les trois régions au cours du 2ème et 3ème Programme Indicatif de coopération avec le Luxembourg.

Exploits des agents communautaires

538 comités de mamans (Bajenu Gox) ont été mis en place par l'ONG WHEPSA dans les 538 villages du programme afin d'accompagner les 538 Agents de Services de Base Communautaire fortement impliqués dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, notamment par le repérage des signes de danger chez la femme enceinte,

la référence communautaire et la sensibilisation sur la PF. Tout cela a été un élément décisif dans « l'exploit » des acteurs communautaires de ces 3 régions. Ils ont beaucoup contribué à l'augmentation du nombre des cas référés en SR/PF/SE vers les points de prestations de services. Il en a été de même dans la facilitation des évacuations d'urgence maternelle et néonatale, ainsi que dans le réapprovisionnement des populations en médicaments essentiels et produits contraceptifs. Ainsi, 1844 femmes enceintes ont été référées pour complications et prises en charge par les caisses de solidarité en 2015 pour une cible 794 soit une performance de 232%. Les caisses de solidarité constituent des mécanismes mis en place au niveau de chaque village. Elles permettent la référence précoce des femmes ayant des complications de grossesses.

Par ailleurs, il en a été de même sur la prise en charge des adolescents et jeunes, où des résultats ont été enregistrés dans la formation des pairs éducateurs en santé de la reproduction. Là, le ministère de la jeunesse à travers son projet de promotion des jeunes (PPJ) a pu bénéficier des soutiens de l'UNFPA sur financement de la Coopération du Luxembourg, pour développer des activités d'information et de sensibilisation sur les questions liées à la santé de la reproduction des adolescents/jeunes. En 2015, 6786 jeunes ont pu être sensibilisés. Les résultats cumulés de tous les dépistages des trois CCA de Louga, Matam et Mbour s'élèvent à 4810 en 2015. A cela, viennent s'ajouter les résultats appréciables de l'espace jeune (MSI) de Saint-Louis qui a distribué 58140 préservatifs contre 50 000 en 2014.

INTERVIEW

Dr BOCAR MAMADOU DAFF
DIRECTEUR DE LA SANTÉ
DE LA REPRODUCTION
ET DE LA SURVIE DE L'ENFANT

JALONS IMPORTANTS POSÉS EN FAVEUR DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Directeur

de la Santé
de la Reproduction et de la survie
de l'enfant du Ministère de la Santé
et de l'Action sociale du Sénégal,
le Dr Bocar Mamadou Daff donne un
coup de projecteur sur les résultats
obtenus par le ministère de la Santé et
de l'Action Sociale. Assez satisfait du
travail effectué, il revient sur les acquis
et les contraintes pour atteindre
les objectifs que le Sénégal et
ses partenaires, avaient
retenus.

Pouvez-vous nous faire le point de la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, ainsi que sur le développement de la planification au Sénégal, après cette année butoir de 2015?

Pour ce qui concerne la mortalité maternelle, le Sénégal avait pris l'engagement d'atteindre les OMD en 2015, c'est-à-dire l'objectif du taux de 200 décès pour 100.000 naissances vivantes. C'est cela qui était attendu sur la "Feuille de route". Nous ne



n'avons pas atteint, dans la mesure où le Sénégal est arrivé seulement à 315 décès pour 100.000 naissances vivantes (*).

C'est une bonne avancée dans le recul de la mortalité. Cela est dû au fait que la mortalité maternelle est multifactorielle. Il y a plusieurs déterminants qui entrent en jeu en dehors du système de santé, dont notamment l'accès à l'eau potable, la bonne nutrition, l'éducation, l'information, la disponibilité des produits de la Santé de la reproduction et planification (SR/PF) et l'amélioration des plateaux techniques, la disponibilité des personnels suffisants et bien formés, les infrastructures routières, etc. Il y a beaucoup d'efforts à faire.

Tout cela entre en ligne de compte dans la lutte contre la mortalité maternelle avec en rajout les facteurs socioculturels. C'est donc un travail multisectoriel décisif qu'il nous faut mener progressivement. Nous pensons que durant les prochaines années nous renforcerons les moyens humains et matériels sur ces aspects. On ne peut pas parler de mortalité maternelle, sans s'attarder sur le couple mère - enfant. Nous avons effectué des pas

importants dans la réduction de la mortalité néo-natale. Au début du programme, nous étions autour de 37 décès pour 1000 naissances vivantes. Actuellement nous sommes à 19 pour 1.000. Nous visons 16 décès pour 1000. C'est donc un score important. Pour ce qui concerne la mortalité infanto-juvénile, c'est -à-dire celle concernant les enfants de 0 à 5 ans, nous sommes autour de 54 décès pour 1.000, alors que l'on attendait 44 décès / 1000. Nous avons effectué de réels progrès. Tous ces chiffres, je le rappelle, sont basés sur les rapports de 2014 que nous avons pour le moment. Quand on aura les estimations de 2015 à partir de "l'EDS Continue", nous allons probablement nous rapprocher davantage des cibles initiales. Si nous sommes arrivés à ces résultats, c'est grâce à des efforts multiples, notamment dans le renforcement des ressources humaines. L'Etat a recruté 1000 agents ces dernières années. Il y a aussi les appuis des partenaires dans plusieurs domaines comme le recrutement, la formation des agents dans les SONUB (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence) et les SONUC, le renforcement des plateaux techniques et de l'équipement nécessaire, l'élargissement de la couverture sanitaire, la décentralisation des actions au niveau communautaire à partir de l'application des résultats de nos recherches, etc.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

Qu'en est-il des dispositions prises pour la sécurisation des produits SR/PF, quand on sait que c'est un volet stratégique ?

Pour ce qui est de la disponibilité des produits de SR/PF (santé de la reproduction et planification familiale) nous avons fait des progrès. Dans un premier temps, nous avons constaté qu'il y avait des ruptures. Nous avons donc pris des décisions stratégiques pour rapprocher le plus possible les produits auprès des prestataires et des bénéficiaires grâce au système dit "PUSH" (système de réception passive sans commande). Il est un modèle de distribution, qui a été testé dans le district de Pikine entre février et juillet 2012. Nous avons tout de suite eu de bons résultats. Et nous l'avons élargi aux produits ayant une place vitale dans la santé de la mère et de l'enfant.

Les données issues des entretiens ont révélé que le système de distribution qui était en place, de type « Pull » (système actif basé sur la demande) était complexe et inefficace. Le modèle de distribution en « Push » (MDP) rapproche la source de l'approvisionnement de la source de la demande et simplifie les étapes intermédiaires. Avec l'aide d'un logisticien professionnel qui gère les stocks et les livraisons, les centres n'ont plus besoin de passer les commandes ni d'aller

les chercher. Ce système a été mis en place sur l'ensemble du territoire en 2015. Là aussi nous avons formé des logisticiens à tous les niveaux et utilisé des logiciels comme le logiciel "CHANNEL" pour suivre la situation des produits au niveau des structures de santé. Grâce à nos partenaires comme l'UNFPA et l'USAID, le Sénégal a pu disposer des produits SR/PF jusqu'à hauteur de 4 millions USD. Cela nous permet d'être à l'aise avec la contribution du Gouvernement. Nous avons avec la plateforme RMNCH (*). Grâce donc à ces appuis de l'UNFPA et de l'USAID, nous avons pu pousser la disponibilité jusqu'au niveau périphérique. Cela a aussi joué remarquablement dans la réalisation de l'option du Gouvernement dans la gratuité des soins pour les 0/5 ans et la réduction des coûts des produits contraceptifs, mais aussi sur l'accompagnement du contrôle de la qualité. Nous avons ainsi un suivi régulier de tous ces dispositifs.

Dans le système de santé, les sages-femmes occupent une place importante dans les programmes de santé de la reproduction de la femme et la survie de l'enfant. Où en êtes-vous dans le processus de développement efficient de leur pratique ?

Avec notre partenaire l'UNFPA, nous avons décidé d'évaluer la situation des sages-femmes. Nous sommes partis de leur curriculum de base pour l'évaluer. Nous nous sommes rendu compte d'un certain nombre d'aspects sur lesquels nous pouvons intervenir. Le Gouvernement et des écoles privées forment des SGF. Il nous faut donc aller dans le sens de l'harmonisation dans les curricula de formation, couplée à un accompagnement. Cela est d'au-

tant plus vrai dans la mesure où la sage-femme qui est formée par un acteur privé est insérée à l'état de produit final dans le système national de santé. Ce dernier doit donc les accompagner en termes de mise à disposition des intrants (équipements, mannequins, les documents de formation, etc.) et de renforcement des capacités techniques pour spécifiquement la survie de la mère et de l'enfant. Nous sommes dans cette perspective avec l'UNFPA. La SGF isolée doit pouvoir avoir, elle-même, les capacités à prendre des décisions dans l'urgence pour sauver la mère ou l'enfant en détresse. Tout cela nous permettra de renforcer les offres de services de qualité.

Quelle est votre appréciation du partenariat qui lie l'UNFPA et le ministère de la Santé et de l'Action sociale ?

Nous avons une bonne appréciation du partenariat avec l'UNFPA. C'est l'agence qui assure le leadership dans la survie de la mère et du nouveau-né, mais aussi la planification familiale. Il joue bien son rôle de partenaire stratégique. La collaboration entre l'UNFPA et le Gouvernement se passe bien. L'UNFPA s'est engagé dans les régions les plus pauvres comme Tambacounda, Matam, Saint-Louis, Louga et Popenguine. Il couvre une bonne partie du territoire et propose des interventions efficaces, dans le financement et l'appui technique. Nous sommes en tout cas satisfaits sur ce qui se fait actuellement.

(* Source OMS/Sénégal.

(* RMNCH : Reproductive, Maternal, Newborn, and Child Health (Santé maternelle, néonatale et infantile).

7.824

FEMMES EN ÂGE DE
REPRODUCTION (FAR)
référéées vers des
structures de PF dans les
régions de Louga,
Matam et Saint-Louis

LES SAGES-FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

Les sages-femmes occupent une place centrale dans le système national de la santé. Elles y jouent un rôle primordial dans divers aspects dont notamment : la santé de la reproduction du couple et des jeunes, la survie de l'enfant, la promotion de la planification familiale, le conseil en matière d'éducation sexuelle, etc.

La présentation d'un rapport d'étude sur la pratique des sages-femmes au Sénégal a été au centre d'une rencontre de partage en mai 2015.

Les sages-femmes actrices incontournables du système de santé.

Lors de la célébration par le Sénégal de la journée internationale de la sage-femme. L'organisatrice de cette rencontre, l'association nationale des sages-femmes du Sénégal (ANSFE) avec à ses côtés, le ministère de la Santé et l'UNFPA, avait tenu à y adjoindre le rapport mondial sur la pratique de la sage-femme réalisé conjointement en 2014, par la confédération internationale des sages-femmes, l'UNFPA et l'OMS.

Le rapport du Sénégal s'est inspiré de l'éclairage de ce bilan mondial dont les données étaient présentées et analysées selon quatre caractéristiques qui déterminent si un système de santé et les ressources humaines fournissent à savoir : la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité. La célébration de la journée de la sage-femme était donc le bon prétexte.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

Le rapport met en avant des acquis appréciables, mais aussi des insuffisances et des contraintes, notamment sur les plans entre autres de : la disponibilité suffisante en sages-femmes, le développement de leur formation, le renforcement continu de leurs capacités, la qualité de l'accueil et des services et enfin, l'organisation de leur corps professionnel.

Selon le rapport « en 2015, le Sénégal comptait 1716 sages-femmes pour 3.107.004 femmes en âge de reproduction (FAR) officiant dans les structures. Les 49% sont à Dakar tandis que le reste, 51% sont seulement dans les zones de l'intérieur du pays ». On note dans le document que « ce ratio de 1 sage-femme pour 1553 à 2071 FAR, selon les zones, montre le gap important dans la répartition des sages-femmes sur le territoire national ».

L'étude a donc constaté que les disparités subsistaient encore dans la répartition géographique des structures de santé. Il en est de même pour l'accessibilité par rapport au personnel qualifié notamment à la sage-femme.

Pour l'accouchement, 77% des naissances ont eu lieu dans un établissement de santé avec 59% d'assistance par du personnel qualifié, dont 42% par les sages-femmes. Mais, on y note que cette assistance par du personnel qualifié est plus importante en milieu urbain (80%), qu'en milieu rural (44%).

Dans cette optique, explique l'étude, les partenaires au développement appuient le MSAS dans le domaine de la formation continue des sages-femmes en SONU, PF, échographie

etc. Le niveau du recrutement dans les écoles a été relevé au baccalauréat. Le nombre actuel d'écoles de formation fonctionnelles est de 47 dont 25 à Dakar et 22 dans les autres régions. Le rapport revient sur le fait que le diplôme de sage-femme est un diplôme d'Etat, et l'approche par compétences (APC) avec utilisation du curriculum harmonisé de l'OAAS selon le système LMD (*) est appliquée à toutes ces écoles éligibles. On dénombre 8 écoles publiques dont l'ENDSS et 7 Centres Régionaux de Formation (CRF).

Le rapport insiste sur le renforcement de l'offre de services des Sages-femmes à travers une formation continue avec différentes approches (supervision formative effective, formation à distance ou e-learning, tutorat).

Outre son statut d'observateur au niveau de l'Observatoire National de la Planification familiale, l'ANSFE participe au perfectionnement professionnel continu de ses membres.

Enfin, il y met en exergue « le fait qu'elles (les sages-femmes) sont les plus aptes à répondre aux besoins des femmes, enfants et jeunes dans le domaine de la santé sexuelle, maternelle, néonatale et infantile, puisqu'elles consacrent leur temps de travail à ces cibles et contribuent ainsi à la réduction de deux tiers de la mortalité maternelle ».

(*) SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

(*) Licence – Maîtrise – Doctorat.



Une parturiente en consultation avec la sage-femme : un rôle de premier ordre.

INTERVIEW

MME MARIÈME FALL, PRÉSIDENTE SORTANTE DE L'ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES DU SÉNÉGAL

ENCADREMENT DE LA FORMATION ET RECRUTEMENT GAGE DU SUCCÈS

Mme la présidente, comment évaluez-vous la situation de la sage-femme dans le dispositif national de santé durant 2015 ? Où en est-on sur le volet du recrutement ?

Il y a des aspects essentiels à retenir dans les mesures à prendre pour combler les déficits dans la pratique de la sage-femme (SF). Ils ont trait entre autres à la formation, la réglementation et la mise en place de l'Ordre National des Sages-femmes du Sénégal. Déjà nous avons une association nationale qui est soutenue par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et des partenaires dont principalement l'UNFPA. Sur le recrutement des SGF, certes le Gouvernement a fait des efforts réels depuis 2011 dans le cadre de la feuille de route en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire

pour le développement (OMD) en 2015. Ainsi 500 SGF ont été recrutées. Et pour cela, il (l'Etat) a misé sur la création d'écoles privées de formation. Nous en avons maintenant une pléthore et nous devons tout faire pour qu'elles prennent en compte les normes référentielles de formation. C'est une condition importante dans l'amélioration de la pratique des SGF au Sénégal et c'est un axe central dans la lutte contre la mortalité maternelle et celle infantile. L'Etat privilégie une formation par objectifs, alors que nous pensons que l'approche par compétences est plus profitable. Par ailleurs, il reste le problème des accréditations des écoles de formation. Vous savez que, depuis quelques temps, l'Etat exige le niveau baccalauréat pour les SGF. Nous pensons donc qu'il faut le rattachement à

l'Université. Sur ce même registre, il y a le problème du bicéphalisme à régler avec l'implication des ministères chargés de la Santé d'une part et de la formation professionnelle d'autre part dans ce domaine.

Qu'en est-il du projet de création de l'Ordre National des sages-femmes d'Etat ? Où en son processus ?

En ce qui concerne la création de l'Ordre National des Sages-femmes d'Etat, des pas sont faits vers sa mise en place grâce à un fort plaidoyer. C'est un point essentiel pour la réglementation de la profession. Un projet de loi relatif à cette question a été adopté par le Gouvernement. Il est en bonne voie vers son adoption par l'Assemblée nationale. Sur ce sujet et d'autres comme le renforcement des compétences,



Présidente sortante de l'association nationale des sages-femmes du Sénégal (ANSFGS), Mme Marième Fall retrace les axes du combat de son organisation avec l'appui de l'Etat et de l'UNFPA entre autres partenaires. Selon elle, la sage-femme doit être au centre de la problématique de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

des conditions de travail et de prise en charge de la santé maternelle et infantile, l'UNFPA nous a apporté jusqu'ici un soutien fort appréciable avec d'autres partenaires. Il en est de même pour le regain de conscientisation des acteurs et la supervision des SF. Les maîtresses SGF ont un rôle important à jouer malgré la lourdeur des tâches administratives.

Quelle est la place du e-learning dans la formation des SGF et le renforcement de leurs capacités dans l'exercice de leur fonction ?

Pour ce qui est de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la formation continue, elle a commencé dans l'enseignement en ligne (e-learning) avec l'appui de l'ONG African Medical and Research Foundation (AMREF) pour améliorer la pratique des SGF dans leur qualification notamment dans leurs compétences en TC, SAA, SONU et en Echographie., les changements d'attitudes, la dissémination des connaissances et la réaction rapide devant les urgences. Le ministère a œuvré aussi pour l'amélioration de l'accueil, mais il y a encore des choses à faire dans l'environnement pratique et la charge de travail.

« L'ÉCOLE DES MARIS » DE MAKACOULIBANTANG

Dans la région de Tambacounda, des membres de la communauté de Makacoulibantang ont créé l'«École des Maris», afin d'éduquer les hommes en tant que partenaires dans la grossesse. Courant 2015, l'école a établi un groupe spécial de médecins et de sages-femmes qui invitent des chefs religieux à discuter de la planification familiale. Les sujets de discussion varient. Ils vont de la planification familiale, aux avantages des différentes méthodes de contraception, en passant par l'importance des visites prénatales et postnatales. Lorsque les chefs religieux sont invités à poser des questions, ils sont plus susceptibles d'utiliser leur haute estime dans leurs communautés et œuvrer pour la santé de la femme et de l'enfant.



UNFPA / FONDS MUSKOKA

RIPOSTE RASSURANTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE A TAMBACOUNDA

Un nouveau palier a été franchi courant 2015 dans la santé de la mère et la survie de l'enfant avec la mise en œuvre dans la région de Tambacounda, d'un dispositif de Surveillance des décès maternels et de riposte (SDMR). Cela a été possible grâce à l'appui de la coalition regroupant l'UNFPA et le Fonds français MUSKOKA, avec le soutien des autorités de la région médicale et l'engagement des personnels de santé.

Une bonne chose de faite pour la santé de la mère dans la région Tambacounda, située à la périphérie Est du Sénégal. En effet, Le Sénégal a adopté la Surveillance des Décès Maternels et Riposte (SDMR) et l'a intégré dans le système de surveillance des maladies déjà existant. Tambacounda a été élue pour être la région d'accueil. Il a été ainsi possible, dans ses premiers pas, d'assurer la production, l'analyse et la diffusion de données sur l'évolution hebdomadaire des cas de décès maternels.

En outre, malgré les résultats favorables enregistrés entre 2012

Dans le domaine du renforcement des interventions en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU), les accouchements assistés par du personnel qualifié sont passés de 50% en 2013 (ESD-MICS 2012/2013) à 57,8% en 2014 EDS 2014 soit une évolution annuelle de + 7,8 7,8 points. Si cette tendance se poursuit ce taux devrait se situer à plus de 65% en 2015.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE



Une mère en consultation dans un centre de santé de la région de Tambacounda

et 2014 (taux d'accouchement assisté passé de 44% à 62% et une prévalence contraceptive (TPC) de 4% à 8%), la région de Tambacounda a un taux de mortalité maternelle supérieur à la moyenne nationale avec 650 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

La SDMR fournit maintenant, en temps réel, des données qui permettent d'étayer l'efficacité des interventions, d'orienter les actions correctives et contribuer ainsi à l'élimination des décès maternels évitables. Les personnels de santé peuvent ainsi analyser systématiquement les causes et les facteurs des décès maternels.

Du coup, ils peuvent identifier et appliquer des solutions qui permettent d'éviter les décès maternels similaires ultérieurement

Tambacounda est ainsi devenue la région pionnière dans la notification hebdomadaire : 42 décès en 2014 et 71 décès en 2015 par les structures sanitaires représentant 29.6% environ des décès notifiés dans le pays, près d'un tiers d'entre elles (1/3) avaient moins de 20 ans et plus de trois quart ne sont pas scolarisées

La SDMR a permis la mise en œuvre de solutions basées sur les évidences. Elle a suscité ainsi un

regain d'espoir pour une meilleure santé de la mère et de l'enfant dans la région de Tambacounda.

Créé suite au sommet du G8 en 2010 à Muskoka, au Canada, le fonds français Muskoka, représente un investissement de la part de la France de 500 millions d'euros jusqu'en 2015. Il a pour but d'accélérer la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile à travers le renforcement des systèmes de santé de 10 pays d'Afrique subsaharienne, parmi lesquels le Sénégal.

ACTES SALVATEURS DE MUSKOKA À POPENGUINE ET DAKAR

Le Fonds français MUSKOKA a donné un important coup de pouce au système national de santé du Sénégal, notamment dans le domaine de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Cette fois-ci c'était au tour des zones de Popenguine (région de Thiès), de Keur Massar et Guédiawaye (région de Dakar) d'étreindre des réalisations.

Une forte délégation composée de représentants de cet organisme, mais aussi de l'UNFPA, de l'OMS, de l'ONUFEMME, de l'UNICEF et du ministère de la Santé a effectué novembre 2015 une visite auprès des populations et des personnels de santé pour constater l'état des réalisations et apprécier l'impact des programmes sur la santé de la reproduction financés par le Fonds Muskoka pour un montant global de 95 millions d'Euro sur 5 ans.

Cela a permis au total la réalisation et l'équipement de 15 coins du nouveau-né dans des salles d'accouchement, ainsi que la formation de 55 sages-femmes

Le coin du nouveau né est constitué d'une table de réanimation, d'un ballon de ventilation, d'embut avec masque, d'un aspirateur de mucosités et de sondes d'aspiration. Ce dispositif permet de prendre en charge certaines formes de complications respiratoires à la naissance ou de faire une réanimation rapide.

Impact concret sur la santé des populations

« Ceci a permis une réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile dans cette commune de la banlieue », a



Echanges entre les représentantes du Fonds français Muskoka et les Bajenu Gox (mamans de quartiers) de Popenguine.

au Sénégal. C'est dans ce cadre que le district sanitaire de Keur Massar a bénéficié pour sa part, d'un coin du nouveau-né au niveau des salles d'accouchement. En outre, 18 prestataires ont été formés aux soins obstétricaux essentiels pour la survie du nouveau-né.

apprécié le médecin-chef le Dr Bouna Ndiaye.

A Popenguine, la délégation a d'abord visité la case de santé de Kinianbour, avant de rencontrer des comités des mamans de quartiers (bajenu-gox) et les relais religieux. Grâce à une subvention de 50.000 francs Cfa de l'UNFPA, la case de Kinianbour 2 a pu disposer d'une caisse de solidarité pour faciliter l'accès des femmes aux soins de santé.

« Les femmes y prennent des crédits en cas d'urgence pour les évacuer et rembourser sans intérêt », explique Astou Ndour, la responsable de cette structure. « Les femmes se cotisent et mènent des activités génératrices de revenus pour renforcer les fonds de la caisse de cette case communautaire », ajoute-t-elle.

Sur ce même site, un coin des adolescents a été mis en place pour promouvoir sur l'éducation à la santé sexuelle des jeunes. Selon

le médecin-chef, Youssouf Tine, « le travail abattu par les "bajenu-gox", les relais religieux, les pairs éducateurs et les prestataires et la qualité du plateau technique ont permis au district d'obtenir un taux d'accouchement assisté de 95% en 2014 ».

La délégation a terminé sa tournée par l'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye (banlieue de Dakar) où elle a visité le Poste de transfusion

sanguine financé par le Fonds en 2013 et exécuté par l'Organisation mondiale de la Santé.

« Nous avons pu mesurer l'engagement des communautés, ce qui constitue un acte très important », a dit Mme Cécile Grimaldi, représentante du ministère français des Affaires étrangères

et du Développement international.

Pour sa part, la Représentante-résidente de l'Unfpa, Mme Andréa Wojnar Diagne, s'est déclarée très satisfaite des investissements réalisés. Elle a confié sa reconnaissance envers le fonds Muskoka. Elle a apprécié la collaboration des "bajenu-gox", des jeunes pairs éducateurs et des relais religieux.



La représentante résidente de l'UNFPA avec les "Bajenu Gox" responsables de la Caisse de solidarité communautaire de Popenguine.

FISTULES OBSTÉTRICALES

UNE MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION POUR REDONNER L'ESPOIR AUX FEMMES VICTIMES

Eⁿ mai 2015,
le Fonds des Nations unies
pour la Population (UNFPA)
a doté le Sénégal d'une maison
d'accueil et de réinsertion en
faveur de la prise en charge
et du soutien aux femmes
victimes des fistules
obstétricales.

Le bâtiment dénommé « Diwan Tawfékh » (la maison de la quiétude) et situé au centre Guindi de Dakar a été réfectionné et équipé pour un coût d'environ de 31 millions de FCfa, dans le cadre de la coopération entre l'UNFPA et le gouvernement du Sénégal. C'est une très bonne réalisation dans le cadre de la santé de la mère en général, mais dans les offres d'aide aux femmes touchées par cette terrible affection qui survient des complications de la grossesse.

Cette structure d'une capacité d'accueil d'une vingtaine de lits a été inaugurée le 23 mai 2015, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale par le ministre de la Femme, de la famille et l'Enfance Mme Mariama Sarr et la représentante-résidente du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Mme Andréa Wojnar Diagne.

« Cette maison d'accueil et de réinsertion est un symbole d'espoir et doit être synonyme de mieux-être et de dignité retrouvées pour ces femmes, qui durant des années ont souffert physiquement psychologiquement et socialement des conséquences néfastes de cette pathologie » a soutenu Mme Mariama Sarr.

La représentante de l'UNFPA a regretté le fait que ce soit toujours les femmes et les filles ne bénéficiant pas d'accès aux services de santé sexuelle de qualité, qui sont victimes de la fistule obstétricale.



Mme Mariama Sarr, ministre de la Femme, de la famille et l'Enfance coupant le ruban de l'inauguration.

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE

Inauguration au centre Guindi de Dakar de la maison d'accueil pour la réinsertion des femmes victimes de la fistule obstétricale, le Ministre Mariama Sarr, le Représentant Résident de l'UNFPA, Mme Andréa Wojnar Diagne et le Professeur d'urologie M. Serigne Magueye Gueye.

IMPORTANT APPUI DES PARTENAIRES AU SYSTEME DE SANTE

Des partenaires du Sénégal, en l'occurrence l'UNFPA, l'OMS et l'UNICEF, ont procédé courant mars 2015, à la remise d'un important don de médicaments et d'un camion frigorifique au ministère de la Santé et de l'Action sociale. Réceptionné par le Ministre de la Santé, le Professeur Awa Marie Coll Seck. Cet appui, d'un montant de 842 millions de FCFA issu des fonds « UN Commodities », est destiné à soutenir la mise en œuvre du plan d'action pour la sécurisation des produits d'importance vitale pour la santé de la mère et de l'enfant.

Dans son allocution, le Pr Eva Marie Coll Seck avait indiqué avec résolution « que la mortalité maternelle et la survie de l'enfant est une des priorités du gouvernement ». Elle avait ajouté « que tout est en place pour inverser la tendance: les stratégies, les politiques et les ressources humaines ». Cet appui des partenaires va donc, selon le ministre, renforcer les stratégies en cours. Les représentants des organisations onusiennes ont profité de cette occasion qui avait pour cadre le siège de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement à Dakar, pour inviter le ministère de la Santé à renforcer l'accès équitable aux médicaments essentiels, aux matériels médicaux et autres équipements pour améliorer la santé des mères et des enfants.

La disponibilité de produits contraceptifs a été ainsi renforcée. Les ruptures de produits ont été réduites grâce à un mécanisme de gestion et d'approvisionnement qui intègre le Channel. D'après les résultats de l'enquête SPSR, 93,5 % des Points de Prestation de Service (PPS) ont déclaré n'avoir pas de rupture de stock en milieu urbain. Les méthodes de longue durée sont disponibles dans tous les 20 centres de santé de Matam, Louga et Saint-Louis et dans l'essentiel des postes de santé de ces 3 régions. La pilule, les injectables et le condom sont disponibles dans tous les centres de santé et postes de santé de ces 3 zones. Par ailleurs, tous les gestionnaires de dépôts de médicaments et équipements essentiels des 17 districts sanitaires, déjà formés sur Channel, ont bénéficié d'une supervision formative.

Le Professeur Awa Marie Coll Seck, ministre de la Santé avec les représentants des organisations internationales partenaires



PRÉSERVATIF FEMININ

LA SWAA GAGNE LE PARI DE LA PROMOTION

C'est ainsi que des campagnes se sont tenues dans les régions de Dakar et de Tambacounda à travers le projet de promotion de l'utilisation correcte du préservatif féminin. La SWAA a mis l'accent sur quatre points essentiels dont notamment : le renforcement du plaidoyer pour un environnement favorable à la promotion du préservatif féminin, la capacitation des acteurs, la mise en place solide d'une offre de service communautaire et la gestion des connaissances.

Pour ce qui est du plaidoyer, la SWAA a effectué des visites aux leaders religieux, administratifs et sanitaires, ainsi que des rencontres avec les organisations partenaires clés, les acteurs des médias et journalistes.

L'ONG SWAA (Society for Women and Aids in Africa) s'est beaucoup investie en 2015 dans la promotion du préservatif féminin, un outil nouveau qui a pourtant sa vraie place dans la prévention de l'infection à VIH et le planning familial. ONG active au Sénégal depuis 1996, la SWAA a tenu à apporter sa contribution dans les activités en faveur de la santé sexuelle des jeunes et des adolescents, mais aussi des adultes et des différentes strates de leaders communautaires.

Selon le rapport de la SWAA : « les résultats obtenus ont été très encourageants en ce sens que les prévisions ont été largement dépassées pour la plupart des indicateurs ». Plus de 38 leaders ont adhéré à la cause du projet et 26 prestataires de soins ont été formés. On a noté chez ces derniers, un changement favorable d'avis vis-à-vis du préservatif féminin. Par ailleurs, 70 jeunes et relais sont devenus capables de faire la promotion du préservatif féminin. Sur ce registre, la SWAA

révèle que « 6109 personnes ont été sensibilisées et 10900 préservatifs féminins distribués lors de 25 activités de mobilisation sociale réalisées dans ces deux régions ». A Dakar, la SWAA et ses partenaires communautaires ont investi, lors de journées spéciales, des plages précisément celles de la BCEAO, près de Diamalaye, Ngor, Rufisque et leurs parcours sportifs. Ces séances de sensibilisation ont été de grands moments de mobilisation et de diffusion de messages clés sur le VIH, d'une manière générale, et

SANTÉ MATERNELLE & PLANIFICATION FAMILIALE



L'équipe de sensibilisation de la SWAA en préparation avant leur descente sur le terrain.

sur le préservatif féminin de façon particulière. Aussi d'importantes quantités de préservatifs féminins ont été distribués lors de ces activités. Grâce à la contribution d'artistes et le déroulement de spectacles, les populations ont pu être mobilisées. Cela a permis la réalisation de séances de dépistage. « Ainsi, note-t-on dans le rapport, 507 personnes âgées de 15 à 49 ans ont été sensibilisées lors de ces journées au lieu des 400 personnes initialement prévues, ce qui fait un taux d'exécution de 126,75%. »

« Ces résultats, indique-t-on dans le rapport, ont pu être obtenus grâce à l'encrage communautaire de la SWAA et sa grande capacité de mobilisation qui résulte du réseau de partenariat qu'elle a tissé avec les organisations de la société civile et le secteur public ». De même, les supervisions formatives effectuées ont permis de corriger les erreurs assez tôt. D'autre part, le recyclage des relais sur les thèmes à développer, lors des sensibilisations, a permis de faire des interventions de qualité.

Les « Bajenu Gox » (mamans de quartier) ont, elles aussi, beaucoup contribué dans ce succès. Une touche particulière a été notée dans le recyclage des sages-femmes et des chargés d'éducation pour la santé. Cela a permis la relance du préservatif féminin comme produit contraceptif. La SWAA a délivré une mention spéciale aux leaders communautaires et les responsables des organisations de base pour le rôle qu'ils ont joué. Leur implication dès le début de la mise en œuvre du projet a été la clé de la réussite.

SANTÉ ADOLESCENTS / JEUNES

PROMOTION DES JEUNES

VASTE ADHÉSION JUVÉNILE À LA SENSIBILISATION

L^e Projet de Promotion des Jeunes (PPJ) a effectué durant l'année 2015 son programme sur l'étendue du territoire sur lequel, il entretient une quinzaine de centres conseils pour adolescents (CCA). En partenariat avec l'UNFPA, le conseil national de lutte contre le Sida (CNLS) et plusieurs autres partenaires, il a beaucoup avancé dans la réalisation de ses activités au cours de l'année 2015.

Démembrement

« fer de lance » du ministère de la Jeunesse, de l'emploi et de la Construction citoyenne, le PPJ a pu, avec l'appui de l'UNFPA, réaliser une redynamisation des CCA. Ces derniers ont permis le dépistage de 5435 jeunes lors de l'édition 2015 de la semaine Jeunes/SIDA, la sensibilisation de plus de 95.000 jeunes sur les Infections Sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA et les autres fléaux touchant cette frange, avec principalement les toxicomanies (alcool, tabac, drogues, etc.).

31.676
JEUNES DE 15-24ANS

ont été dépistés du VIH dans 7 centres conseils pour adolescents (CCA)

67959 jeunes ont également pu être dépistés volontairement du VIH. Seuls 282 cas ont été déclarés positifs et suivis. On a noté une prévalence de 0,22%. Ce résultat confirme la faible prévalence du VIH chez les jeunes comparativement à la prévalence au sein de la population générale qui est de 0,7 %.

En outre, 17268 jeunes ont pu bénéficier de consultations auprès des sages-femmes qui officient dans les CCA et 3659 d'un accompagnement psychosocial.

SANTÉ ADOLESCENTS / JEUNES

Le rôle des CCA a été déterminant dans ces acquis. Celui-ci consiste au conseil, à la sensibilisation, à l'orientation, à l'accompagnement, à l'animation à la base, à l'offre de services, etc. Au courant de l'année 2015, tous les CCA ont déroulé des activités. Cela a pu se faire grâce à la synergie entre le PPJ et les associations de jeunes (clubs EVE, Clubs de jeunes filles, Scouts et guides éclaireurs) et les partenaires que sont le CNLS, l'UNFPA, le CNJS et le RNP+.

Toujours dans le cadre de leurs activités de

sensibilisation, les CCA ont procédé à la distribution de préservatifs gratuitement à des jeunes de 15 à 24 ans et des adultes de 25 à 49 ans. En 2015, ce sont 183 927 préservatifs qui ont été distribués. Bien que l'on insiste au sein des CCA sur l'abstinence dans la sensibilisation, le préservatif reste le moyen le plus fiable pour se prémunir contre l'infection aux IST/VIH/SIDA.

MOUSSA NDIONE, (18 ANS),
PAIR ÉDUCATEUR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DE TAMBACOUNDA (CCA) :

« je rencontre d'autres pairs éducateurs plusieurs fois par semaine pour discuter des tactiques afin de pouvoir aborder les questions difficiles avec nos camarades du même âge, y compris les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, et les risques dans les relations sexuelles précoces ».

MOUSSA (JEUNE PAIR ÉDUCATEUR) :

« mon rêve est de m'engager dans l'armée et servir mon pays comme beaucoup de membres de ma famille qui l'ont fait auparavant. Comme mes amis le pensent, nous voulons Servir nos communautés. C'est une aspiration commune parmi tous les pairs éducateurs au CCA ».



INTERVIEW

M. MAISSA DIAO,
DIRECTEUR DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

LE BILAN POSITIF DES CENTRES CONSEILS ADOLESCENTS

Pouvez-vous revenir sur les résultats dans la mise en œuvre des activités planifiées courant 2015 du projet de promotion des jeunes (PPJ) ?

En 2015, nous avons effectué des avancées appréciables dans le cadre de nos activités diverses, que les démembrements du projet de promotion des Jeunes (PPJ) ont mené sur le terrain avec les appuis de l'UNFPA et d'autres partenaires. Nous avons eu des résultats confortables. Et sur ce registre, la comparaison des données des rapports annuels de 2014 et 2015 le montrent. La seule difficulté que nous avons eue a trait à la consultation auprès des sages-femmes (SGF) qui agissent de manière bénévole au sein des Centres Conseil ADOS (CCA). Cet indicateur a un peu chuté par rapport à 2014. Cela a été dû à un

problème de budget du fait de sa réduction par l'Etat. Ce budget permettait d'indemniser les SGF qui n'ont eu à officier que durant quelques 6 mois. A part cet aspect qui sera corrigé, nous (avons pu) mener correctement toutes les activités concernant le dépistage volontaire du VIH/SIDA, la sensibilisation, la mobilisation sociale. Les indicateurs que l'on recherchait ont été atteints. Si nous observons l'indicateur sur la campagne de dépistage lors de la semaine « Jeunes/SIDA », nous notons que celui-ci est constamment en hausse d'année en année. Le nombre de jeunes positifs diminue aussi progressivement. Tout cela corrobore la pertinence des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale.



France vulnérable de la population, les adolescents et les jeunes occupent une place privilégiée dans les composantes des programmes que mènent de concert l'UNFPA et le Sénégal. Au nom du ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne. Récemment nommé Directeur de la Jeunesse et de la Vie associative, M. Maissa Diao, Directeur du Projet de Promotion des jeunes (PPJ) courant 2015, nous livre dans cette interview, le bilan des activités de son département de tutelle en faveur des jeunes. Les interventions pour 2015 ont été axées autour du VIH/SIDA, la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents (SRAJ) et le processus de développement de l'éducation sexuelle des jeunes en milieu scolaire ou non.

Maintenant ce qu'il faut retenir en 2015, ce sont là des résultats que nous avons pu obtenir avec nos partenaires dont l'UNFPA et le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS) à travers le financement du Fonds Mondial. Nous avons eu aussi l'arrêt du financement avec l'USAID du fait de ses nouvelles orientations notamment dans le cadre du volet sensibilisation des jeunes. Ce volet a été un peu retiré du programme. En tout cas, nous avons pu effectuer dans l'ensemble la quasi-totalité des activités touchant la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ).

Comment les centres conseils ados (CCA) se sont comportés durant cet exercice 2015 ?

Tous les CCA (15 au total) fonctionnent et ils ont pu réaliser leurs activités. Le PPJ, avec l'UNFPA, comme cela est de mise chaque année, renforcera certainement de manière dynamique les capacités des CCA et de leurs coordinateurs. Cette année écoulée, le PPJ a mis l'accent sur la SRAJ et surtout sur l'éducation sexuelle complète. Un module a été élaboré et validé sur l'éducation sexuelle adapté au milieu extra-scolaire. Il est destiné aux jeunes qui ne sont pas dans les collèges et les lycées, notamment ceux qui évoluent dans les ateliers du secteur informel (mécanique, menuiserie, etc.). Ce sont des jeunes qui sont dans la dynamique associative.

La mise à contribution des ressources humaines des Centres Conseils Adolescents (CCA) et de l'Espace Jeunes de Saint-Louis sous la supervision du Directeur pour la Promotion des Jeunes et des Médecins-Chefs des trois régions (Saint-Louis, Louga et Matam) a permis en 2015 d'avoir un bon taux d'exécution technique et financier en 2015 avec un taux d'utilisation des ressources financières de 92%.

SANTÉ ADOLESCENTS / JEUNES



Oui ! Jamais sans préservatif...

Quelle a été l'avancée dans les aspects TIC dans le cadre de vos activités ?

Par rapport aux technologies de l'information et de la communication (TIC), mon option depuis que je suis au PPJ, est de toujours adapter l'offre de service aux réalités que vivent les jeunes. Nous voyons que les jeunes sont « branchés » autour du téléphone, d'internet, des réseaux sociaux (Facebook, twitter, etc.). Avec l'UNFPA, nous avons créé au niveau du CCA de Mbour une ligne Verte dont le numéro était 800600700. Quand en 2015, le ministre de la Jeunesse est venu visiter ce centre en compagnie de Mme la Représentante de l'UNFPA, ils nous avaient demandé de moderniser le principe de la Ligne Verte afin d'offrir plus efficacement des informations aux jeunes sur la santé de la reproduction. Le PPJ de concert avec l'UNFPA ont donc œuvré en ce sens pour la mise en place d'un dispositif plus performant offrant des possibilités de choix diversifiés en matière d'information et de thématiques (7 au total) sur la SR. Donc les thèmes sont élargis aux mutilations génitales féminines (MGF), le VIH SIDA, les grossesses précoces, etc. C'est un dispositif qui peut nous permettre de recueillir des indicateurs sur le terrain et de moduler les interventions des CCA. Il y a aussi le développement des échanges entre jeunes à travers les réseaux sociaux, notamment autour d'un site Web

du centre ou Facebook. Il y aussi la plateforme "ClickInfo Ado", autour duquel nous

avons noté une adhésion des jeunes et des adolescents.



Le ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne, M. Mame Mbaye Niang présidant la journée africaine de la Jeunesse au lycée J. F. Kennedy.



Jeunes diplômés suite à une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux du Web.

VISITE DE LA REPRÉSENTANTE DE L'UNFPA AU CCA DE LOUGA

Le Centre Conseil Ados (CCA) de Louga a reçu du 12 au 14 Août 2015 la visite de la représentante résidente de l'UNFPA au Sénégal, Mme Andrea Wojnar Diagne. Le prétexte était la journée internationale de la Jeunesse de l'année dernière. La représentante était accompagnée de M. Meissa Diao, Directeur du Projet de Promotion des jeunes (PPJ), un démembré du ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne. Une délégation de journalistes était aussi du voyage.

C'est le 5ème CCA sur les 15 que compte le Sénégal, que la représentante de l'UNFPA visite avec son staff. Elle a révélé avoir constaté une forte énergie au sein des membres de l'équipe de bénévoles composée de jeunes pairs éducateurs, relais et sages-femmes, etc.

Le centre organise plusieurs activités spécifiques au CCA dont : des causeries, la mobilisation sociale, des manifestations théâtrales, des visites à domicile, des sessions de dépistage gratuit du VIH, etc.

Les activités sont toutes au profit des adolescents et des jeunes entre 15 et 24 ans. Louga est un centre urbain vers le nord du Sénégal. Il est marqué par une forte proportion d'émigrés et une population de jeunes de moins de 25 ans confrontés à divers problèmes cruciaux. C'est pour ces raisons que les activités de sensibilisation portent dans l'ensemble sur la santé de la reproduction, les mariages et les grossesses précoces, les Infections sexuellement transmissibles, le VIH/Sida, les toxicomanies, etc.

La représentante a promis de renforcer les moyens des CCA. Durant 2015, le CCA a réalisé des activités importantes dans la sensibilisation et l'échange d'informations en faveur de l'éducation sexuelle et la promotion des jeunes.

LES INITIATIVES SALUTAIRES DES CLUBS DE JEUNES FILLES DE KOLDA

Le Projet de promotion des Jeunes (PPJ), à travers son centre de Conseil Adolescents (CCA), a développé courant 2015, avec l'appui de l'UNFPA, une stratégie salubre avec la mise en place d'une dizaine de « Clubs de jeunes filles » (CJF) dans les quartiers de Kolda. Cette généreuse idée a commencé à porter des fruits prometteurs avec l'adhésion forte des jeunes filles et la « bénédiction » des parents et notables de la ville qui ont accompagné cette démarche.

Cette dernière a été déroulée en 3 mois pour apporter un concours de proximité auprès du CCA afin de lutter contre les grossesses non désirées et les mariages précoces de filles.

L'idée a germé à partir du constat de l'ampleur croissante de ces phénomènes au niveau de Kolda. Dans leur rapport d'activités le CCA de Kolda attire l'attention sur le fait qu'il était devenu urgent de s'organiser pour pouvoir offrir des informations de sensibilisation utiles aux adolescents et jeunes sur la santé de la reproduction des adolescents et jeunes (SRAJ).

En 3 mois, 10 CJF ont été installés. Ils se sont investis dans diverses activités. Leurs équipes de bénévoles ont réussi une prouesse remarquable. Elles ont touché plus de 2000 adolescents (es), jeunes et parents sur la SRAJ dans les quartiers de Kolda.

GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE

ECLAIRAGE ALARMANT DE L'ONG GEEP

Le Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population (GEEP) a réalisé avec l'appui de l'UNFPA et durant la période 2014-2015, une enquête qui éclaire la situation du phénomène des grossesses en milieu scolaire au Sénégal. C'est un problème qui a poussé les autorités nationales du secteur de l'Education à prendre des mesures.

On dénombre de plus en plus et de façon alarmante, des cas de grossesses dans les établissements d'enseignement où le phénomène n'est jusque-là pas cerné du fait d'un déficit de statistiques exhaustives de la fécondité et des pratiques sexuelles.

A l'état actuel des données de l'enquête, indique l'étude du GEEP, « 1971 grossesses ont été recensées au cours des trois dernières années entre 2011 et 2014, dans les écoles du moyen et du secondaire. Celle-ci concerne la tranche d'âge de 13 à 19 ans ». La région de Sédhiou est en tête avec la proportion inquiétante de 30%. Ziguinchor y est suivi avec 19%, Kolda (9%), Matam (6%), Thiès (6%), Kédougou (5%),

Saint-Louis (5%) et Fatick (5%). Mais l'enquête note une disparité comme à Ziguinchor où Bignona où on a enregistré les plus forts taux.

On y note également que la majorité des filles mères est constituée de célibataires avec 60,8% contre 39,2 % de filles mariées au moment de la grossesse. Il existe aussi, d'après l'étude, une répartition du statut matrimonial selon la localité où l'on découvre des disparités énormes. Ainsi dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou,



SANTE ADOLESCENTS / JEUNES

Les jeunes des clubs EVF à l'œuvre dans la sensibilisation.

1971
GROSSESSES
ont été enregistrées
en milieu scolaire entre
2012
et **2014**

Tambacounda, 60,75 % des grossesses concernent des célibataires contrairement aux autres contrées administratives.

Si l'on suit le rapport, les auteurs présumés émanent de toutes les catégories. Ce sont 49% d'élèves,

11,12% d'étudiants et 8,60 % de jeunes du village. En revanche, le cumul des étudiants et des jeunes du village s'élève à 70, 95%. Les enseignants présumés sont 2,02 % et sont souvent impliqués dans les cas de pression à caractère sexuel sur les jeunes filles élèves.

Par conséquent, 54,43% de filles enceintes abandonnent les études contre 39,39% qui redoublent leur classe. Ce qui permet de constater un taux très élevé d'abandon et de redoublement.

Tout en saluant les campagnes de sensibilisation des acteurs de la communauté éducative, le GEEP recommande la prise d'initiatives hardies pour rendre effective

l'intégration de l'éducation sexuelle complète dans les programmes scolaires. L'ONG salue également et fortement « les décisions du ministère de l'Education nationale (MEN) de mettre en place un programme d'appui au renouveau des curricula (PARC), creuset, selon elle, des innovations pédagogiques destinées à offrir aux apprenants des programmes adaptés à leurs préoccupations et besoins, dans un monde en pleine mutation ». Enfin, l'étude

78.386
JEUNES ET ADOLESCENTS
SUR UNE CIBLE INITIALE DE
30.000
ont bénéficié
de services conseils ou informations
en population et santé de la
reproduction à travers
les clubs EVF des lycées et
collèges

attire l'attention sur la nécessité de développer la promotion de la santé dans le système éducatif, mais aussi renforcer les moyens et capacités de la Division du Contrôle Médical Scolaire (DCMS).

CAMPAGNE « FAGARU JOTNA » SUR LE WEB

ENGOUEMENT ACCRU DES JEUNES

Durant 2015, la campagne « Fagaru Jotna » (Il est temps de se protéger) axée sur la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents (SRAJ) a battu son plein dans plusieurs localités du Sénégal : Dakar, Fimela, Thiès, Kaolack, Mbour Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kolda, Kédougou, etc..

L'objectif était de mobiliser des informations sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes du Sénégal sur les réseaux sociaux. Ainsi cela a permis de toucher près de 30000

jeunes à travers le Web et distribuer plus de 20000 préservatifs.

Selon Mandiaye "Petit" Badji, initiateur du programme « Fagaru Jotna », « cette campagne dont l'ONG MSI est la partenaire de l'UNFPA, a voulu mobiliser 5000 postes sur la santé sexuelle des adolescents et jeunes sur les réseaux sociaux (twitter, facebook, Instagram). La campagne a finalement atteint le nombre de 10874 messages sur la SRAJ. Cette campagne s'est également déroulée sur les plages, toujours à l'intention des jeunes des deux sexes.

Pour rappel, les adolescents de 15 à 19 ans contribuent à hauteur de 10% à la fécondité globale. 61% des femmes de 15-19 ans pensent qu'un mari est en droit de battre sa femme, sous certaines circonstances. 26 % de femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de la pratique de l'excision.

Le Sénégal n'échappe point à cette règle. Les résultats du dernier recensement de 2013 indiquent qu'au Sénégal, la population âgée de 10 à 24 ans représente 32% de la population totale. Près de 2.500.000 jeunes fréquentent les cycles d'enseignement élémentaire, moyen et secondaire. Le taux de prévalence du VIH est de 0.2 % chez les jeunes de 15 à 24 ans, donc les jeunes ne sont pas à l'abri de cette menace.

4079
JEUNES ABONNÉS
SUR TWITTER
ET FACEBOOK
sur les questions de SR
à travers les réseaux
sociaux.



Activités de sensibilisation lors du « Summer Tour »



Séance de dépistage volontaire du VIH



SANTÉ ADOLESCENTS / JEUNES

Une jeune fille en pleine séance de communication sur le préservatif féminin

MARIAGE PRÉCOCE & MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

DÉCLARATIONS D'ABANDON DE 6176 COMMUNAUTÉS AU SÉNÉGAL

Le Programme conjoint UNFPA/UNICEF sur les mutilations génitales féminines/Excision (MGF/E) a enregistré en 2015 des résultats très appréciables. Il a permis entre autres, l'engagement solennel par des déclarations publiques de plus de 6.176 communautés pour l'abandon de l'excision et des mariages précoces.



Séances publiques de déclaration d'abandon de l'excision des communautés à Médina Sabakh (région de Kaolack)

MARIAGE PRÉCOCE & MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Grâce à des efforts concertés avec ses partenaires dont l'UNFPA et l'UNICEF, le Sénégal a enregistré une baisse dans cette pratique. Le taux de prévalence chez les filles est passé de 18% en 2012/2013 à 13% en 2013/2014 selon EDS-C 2012/2013 et 2013/2014.

En fin 2015, 6176 communautés ont déclaré avoir abandonné la pratique de l'excision et des mariages précoces. Rien que pour la seule année 2015, 241 communautés de forte résistance ont renoncé à la pratique de l'excision (52 communautés à Kaolack et 189 à Goudiry).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme UNFPA - UNICEF, au moins six rencontres d'échanges, de suivi et de coordination ont également été tenues en 2015. Les approches retenues pour accélérer l'abandon de l'excision ont porté sur plusieurs stratégies qui tournent autour d'une approche multisectorielle, à savoir, le renforcement des capacités communautaires basé sur les droits humains, la mobilisation sociale, la sensibilisation, le plaidoyer et le partenariat. La gestion et le partage des connaissances étaient aussi pris en compte.

L'engagement du Sénégal pour l'accélération de l'abandon de l'excision, s'est traduit depuis la naissance du mouvement lancé en 1997-98 par les premières déclarations publiques, organisées par des communautés ayant suivi le programme de renforcement de capacités et d'éducation non formelle basée sur les droits humains, en langues nationales de l'ONG Tostan. À l'origine, le Programme conjoint, qui a mobilisé l'Unfpa et l'Unicef,



Moment solennel de la déclaration d'abandon par les représentantes des communautés.

était prévu pour durer quatre ans et couvrir la période 2008-2012. Il avait été prolongé jusqu'à la fin 2013, afin d'atteindre ses objectifs en termes de mobilisation de ressources et d'obligations dans la mise en œuvre.

Dans la seconde phase du programme (2014-2017), l'objectif est

d'accélérer le changement social pour l'abandon des MGF/E, dont la prévalence devrait être réduite de 40 % chez les filles de moins de 15 ans et d'éliminer complètement les MGF/E à l'horizon 2017 dans le cadre du programme conjoint du Sénégal.

LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DES DÉCLARATIONS D'ABANDON, SELON LES PERSONNES RESSOURCES LOCALES, ENQUÊTÉES

- L'action décisive des ONG
- Le rôle nodal de la communication
- L'effet dissuasif de la législation
- Le rôle majeur de l'éducation
- L'argumentaire médical
- La contribution des chefs coutumiers et religieux
- Une présence notoire des structures étatiques
- Une implication des autorités locales
- L'évolution des mentalités et l'urbanisation

ACCÉLÉRATION DE L'ABANDON DE L'EXCISION

VERS LE CHANGEMENT DE LA NORME SOCIALE

L'étude réalisée au niveau des régions de Thiès, Kolda, Tambacounda, Matam et Ziguinchor par le Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD), met évidence de nouvelles données qui renseignent sur les déterminants et l'effectivité de l'abandon de l'excision, les contraintes socioculturelles dans les zones de résistance, l'impact des déclarations de l'abandon de l'excision, le jeu des acteurs autour de l'excision.

L'analyse des résultats de l'étude d'impact sur les déclarations d'abandon montre que de profonds changements sont en train de s'opérer. Les déclarations d'abandon de l'excision ont eu un



Une vue de la cérémonie publique à Médina Sabakh

impact notoire sur la perception de la communauté à l'endroit d'une fille non excisée. Pour 33,1% de l'échantillon enquêté, les filles non excisées sont des filles qui ne se différencient pas de celles qui sont excisées.

De manière unanime, les différentes communautés interrogées sur le terrain ont affirmé un changement d'attitude et de comportement des populations sur la perception qu'elles avaient de l'excision. La tendance générale est vers

l'abandon progressif de l'excision même si des poches de résistance subsistent encore.

A Kolda, près d'une femme sur trois enquêtée note un changement des pratiques culturelles, l'évolution des mentalités, et la libération de la parole. En effet, la question de l'excision n'est plus un sujet tabou. Elle est même devenue une question publique.

A Matam et Thiès, l'impact des déclarations se manifeste surtout par une meilleure acceptation

Les déclarations d'abandon de l'excision ont eu un impact notoire sur la perception de la communauté à l'endroit d'une fille non excisée. C'est ce qui ressort de l'étude d'impact des déclarations d'abandon de l'excision au Sénégal, réalisée par le Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD), dans le cadre du programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l'accélération de l'abandon de l'excision, en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

MARIAGE PRECOCE & MUTILATIONS GENITALES FEMININES

sociale. Ces informations confortent les données de l'EDS-Continue 2014 selon lesquelles 72 % des jeunes femmes et des jeunes hommes âgés entre 15 et 19 ans pensent que cette pratique doit être abandonnée. Par ailleurs, l'étude a fait ressortir que, depuis la déclaration d'abandon publique, l'excision comme norme sociale est sujette à des changements.

Au Sénégal, le nombre de filles impactées est à la baisse. Jusqu'en décembre 2015, 6,176 communautés au Sénégal ont déclaré avoir abandonné la pratique de l'excision. Les statistiques nationales soutiennent cette évolution. Selon l'EDS continue, la proportion de femmes de 15-49 ans ayant déclaré avoir été excisée est passée de 28% en 2005, à 26%

en 2011, et à 25 % en 2014, avec toutefois des disparités régionales. Pour les filles âgées de 10 à 14 ans, le taux de prévalence de l'excision est passé de 25,1% à 16,9% entre 2012 et 2014.

Le mouvement Sénégalais d'abandon des Mutilations Génitales Féminines (MGF), lancé depuis 1997, à Malikounda Bambara, n'a pas cessé de s'étendre. Le pays connaît un recul de la pratique, grâce aux efforts concertés du Gouvernement, sous le leadership du Ministère de la Femme, de la famille et de l'Enfance, et surtout, grâce au travail remarquable des ONGs, soutenues par le programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l'accélération de l'abandon de l'excision.

LE CONTRAT MORAL DE LA DECLARATION PUBLIQUE

Les déclarations d'abandon sont un des principaux indicateurs retenus par le Sénégal pour mesurer le phénomène de l'excision. Une déclaration est un contrat moral par lequel les communautés manifestent leur engagement à renoncer à la pratique de l'excision et des mariages précoces. Cet engagement solennel et symbolique est l'aboutissement d'un long parcours. En effet, la déclaration d'abandon parachève le programme communautaire de renforcement de capacités de TOSTAN d'une durée de 3 ans.

S.A.R. PRINCESSE MARY DE DANEMARK DANS LE SALOUM

Les populations du centre du Sénégal, notamment celles de Médina Sabakh (région de Kaolack) et de ses environs ont reçu le 15 novembre 2015 une visite de marque. En effet, son Altesse royale (SAR) la princesse Mary, héritière du trône de Danemark était présente sur leur sol pour s'enquérir avec des personnalités de l'Etat, de l'UNFPA et de l'UNICEF des réalisations de certains programmes de santé et de développement social des populations locales.

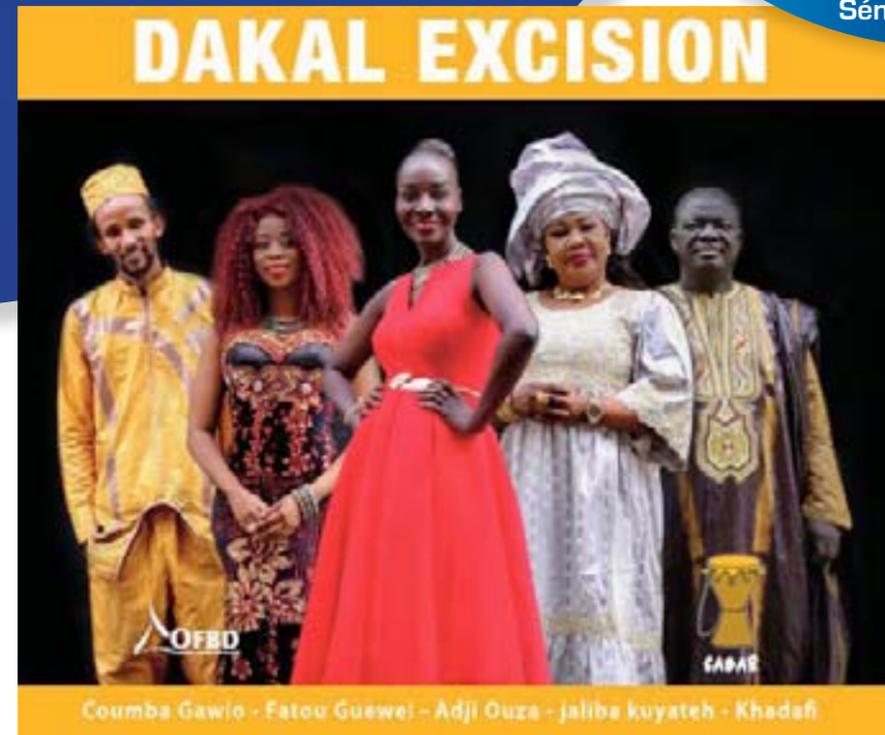
Le prétexte était surtout une grande cérémonie de déclaration d'abandon par une cinquantaine de communautés de la pratique de l'excision, organisée par les ONG « Orchid Project » du Danemark et TOSTAN du Sénégal.

Prenant la parole lors de celle-ci, SAR la princesse Mary a confié que « c'était à la fois, pour elle, une joie et un privilège d'être témoin d'un évènement où les communautés locales célèbrent leur décision d'arrêter d'exciser leurs filles ». SAR la Princesse héritière Mary du Danemark s'est engagée, rappelle-t-on, comme marraine de l'UNFPA afin de soutenir les interventions visant à promouvoir la santé maternelle et la maternité sans risque. Elle est également membre de l'Équipe spéciale de haut niveau de la CIPD et marraine de du bureau régional de l'OMS pour l'Europe.



SINGLE « DAKAL EXCISION »

LA FORTE PARTITION DE COUMBA GAWLO SECK



Qu'est ce qui a motivé votre engagement pour les causes de la femme et de l'enfant en général, notamment pour la lutte contre les mutilations génitales féminines ?

Vous savez je suis engagée depuis plusieurs années dans toutes les causes et les droits qui concernent les femmes. Et parmi ces problèmes

il y a naturellement les mutilations génitales féminines MGF, dont l'excision. J'ai fait des plaidoyers à l'endroit des populations, de nos dirigeants, mais aussi auprès des victimes, pour attirer l'attention de tous sur ce phénomène et demander humblement l'abandon de cette pratique néfaste. Et pour toutes ces raisons j'ai été très honorée pour

Engagée depuis plusieurs années dans le combat en faveur des causes de la femme et de l'enfant, la vedette internationale de la musique sénégalaise Coumba Gawlo Seck, a décidé d'en rajouter avec de nouvelles partitions plus fortes au côté de l'UNFPA, partenaire stratégique du Sénégal. Courant 2015, elle a produit un single intitulé "Dakal Excision" (ou Abandon de l'excision) avec quatre autres célèbres artistes du Sénégal et de la Sous-région ouest africaine. Ce support musical est un grand plus dans la sensibilisation pour l'arrêt définitif de la pratique des mutilations génitales féminines au Sénégal.

ce choix porté sur ma personne par l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population). Naturellement, je me suis engagée à leurs côtés pour faire de sorte à ce que notre voix joue une partition forte. C'est pour cette raison que j'ai associé à ce combat d'autres artistes chanteurs du Sénégal et d'autres pays de la sous-région. Je me suis dit que tous ensemble, unis, nous pourrions réussir à obtenir l'abandon de l'excision. Nous savons tous les problèmes graves et les douleurs fortes et durables que les MGF induisent chez les filles.

Avez-vous l'impression que votre « voix » a porté efficacement ?

Sans aucun doute, nos voix ont porté. Il m'arrive de rencontrer des victimes lors de mes sorties pour des plaidoyers auprès des populations et qui me témoignent beaucoup d'affections et de reconnaissance. Elles me confient que mes plaidoyers leurs sont allés droit au cœur. Elles disent que je suis leur porte-voix parce que ne pouvant pas parler de ça dans leurs com-

MARIAGE PRECOCE & MUTILATIONS GENITALES FEMINIENES

munautés. En tant qu'artiste j'ai cette possibilité de parler pour elles et toucher de larges couches de la population. J'ai été aussi très honorée de rencontrer des femmes exciseuses, qui touchées par mon message ont abandonné cette pratique purement et simplement. J'ose espérer qu'avec la promotion autour de la chanson et du clip vidéo, mais aussi la tournée que nous comptons faire sur le territoire national notamment dans le Sénégal des profondeurs, nous pourrions atteindre nos objectifs à savoir, l'abandon total de l'excision dans les toutes prochaines années.

Quelles sont les étapes prochaines après ce coup fort musical courant 2015 ?

Nous comptons continuer la campagne de sensibilisation par la musique que nous avons démarrée en 2015 avec les autres artistes à travers le Sénégal des profondeurs en partenariat avec l'UNFPA. Nous effectuerons des descentes sur le terrain pour parler directement avec

les populations cibles. Nous ferons tout ce qu'il faut, dans le respect et l'estime réciproques, pour qu'elles adhèrent à cette campagne. Ils et elles doivent comprendre dès le départ, que nous ne venons pas vers eux pour les incriminer, les accuser et les juger. Nous viendrons à côté d'eux pour les rencontrer, les sensibiliser et échanger avec elles autour de cet acte douloureux physiquement, humainement et psychologiquement pour les femmes. Nous appartenons ensemble au même peuple.

Vous avez récemment (lancé) une radio dénommée FEM FM installée à Dakar. Qu'est ce que cela va-t-elle apporté comme énergie dans votre engagement en faveur de la femme ?

J'ai toujours été engagée dans tout ce qui touche le développement de la femme, et notamment son rayonnement, sa mise en avant, sa promotion et le respect de ses droits entre autres causes. La femme est le socle de la société. Elle est fille,

mère et épouse. Elle est éducatrice. Elle est l'arbre par lequel jaillissent les générations de fruits qui constituent la continuité d'un peuple. Nous voulons faire comprendre à la femme qu'elle a ses droits et qu'elle doit en bénéficier. Donc c'est à partir du constat que nous avons effectué sur les violations des droits de la femme, leur mise à l'écart et de leurs difficultés dans le monde et principalement en Afrique, que nous avons la généreuse et forte idée de créer la radio FEM FM. La radio va permettre à ce que l'on écoute les femmes en faveur de l'amélioration de leur situation et le respect scrupuleux de leurs droits. L'Afrique va aller de l'avant avec la promotion de ses femmes. FEM Fm est la radio de la femme, de l'enfant et de la musique. Elle va promouvoir d'avantage l'entrepreneuriat féminin, la santé de la femme, l'éducation et la scolarisation des filles. Les femmes doivent pouvoir arriver à siéger amplement dans toutes les instances de décision. Nous allons aussi y poursuivre spécifiquement cette campagne contre les MGF.

Quel était votre but avec votre appel à contribution des artistes sénégalaises Adjouza et Fatou Guewel, (le guinéen Khadafi et le gambien Jaliba Kuyateh) dans la cette production du single « Dakal Excision » ?

J'ai fait ce projet avec Adjouza, Fatou Guewel, Jaliba Kuyateh de la Gambie et le jeune chanteur guinéen Khadafi. Nous avons voulu tenir compte des cibles de chacun de ces artistes et cela a été un bon produit artistique de sensibilisation.

(*) En wolof langue locale du Sénégal.

CAMPAGNE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



La diva sénégalaise Coumba Gawlo Seck a mobilisé près de 5000 personnes lors du concert de lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, menée du 25 novembre au 10 décembre 2015, sur le thème «orangez le monde», à la place de l'obélisque de Dakar.

ABLAYE MBAYE AU CHEVET DES FEMMES AVEC L'ALBUM « DÈG DÈG »



Jeune chanteur adulé au Sénégal, remarquable par sa simplicité et sa généreuse créativité, Ablaye Mbaye a montré un vif engagement en faveur de la santé de la femme, de l'enfant et des jeunes adolescents des deux sexes. Très touché par la situation de ces franges de la population, il a montré un sursaut chaleureux auprès de l'UNFPA pour sortir un album titré « Dèg Dèg ». Ce concept recèle plusieurs facettes, dont l'écoute et la compréhension, induisant tous deux l'appel au changement d'attitude et l'action.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans la sensibilisation en faveur du bien-être de la femme et des jeunes ?

Dans cet important domaine de sensibilisation en faveur de la femme, de la famille et de l'enfant, j'ai choisi d'axer mes contributions sur trois thèmes cruciaux que sont : le mariage précoce, la planification familiale (PF) et la santé de la

reproduction (SR). Ces trois problèmes m'ont beaucoup touché du fait des informations que j'ai reçues jusqu'ici et continue d'en recevoir à tout moment sur les méfaits, les dangers qu'encourent les femmes en donnant la vie, les grossesses précoces surtout en milieu scolaire, le "Nef" ou grossesses rapprochées, etc. Je ne comprends pas pourquoi cela continue malheureusement encore, alors que l'on peut les éviter par l'information, la sensibilisation, la bonne prise en charge des femmes et des enfants.

Les moyens existent (Contraceptifs, vaccins, techniques médicales, etc.) et ils évoluent toujours efficacement. Nous devons donc tout faire pour sensibiliser les populations. C'est ainsi que nous avons décidé de produire des chansons, quatre (4) en tout qui sont dans le produit dénommé « DEG DEG ». Elles traitent des trois thèmes. A l'écoute de ces produits, l'auditeur peut changer de comportement et même pousser ses proches à adopter un changement de comportement. C'est ce que nous avons fait

MARIAGE PRECOCE & MUTILATIONS GENITALES FEMMININES

au cours de cette année 2015. Maintenant, nous avons prévu d'aller sur le terrain, à travers le Sénégal, pour sensibiliser les populations et effectuer de séances d'animation à travers les produits réalisés.

Avez-vous reçu des échos favorables d'impact de la population d'auditeurs ? Que comptez-vous faire pour la suite ?

J'ai reçu des appels de nombreuses personnes à travers le pays pour me dire qu'elles ont bien senti les chansons et qu'elles se sont appropriées leur contenu, leur message. Nous irons donc, notamment dans le cadre d'un agenda planifié en 2016, avec mes homologues grands artistes dont Coumba Gawlo Seck et Baaba Maal, ainsi que les deux vedettes de la lutte sénégalaise que sont Modou Lo et

Eumeu Sène, dans les régions et les villages les plus reculés du pays pour y rencontrer les communautés, leurs leaders religieux, leurs femmes et leurs jeunes.



Fierté d'une jeune fille lors de la session publique de sa communauté pour une déclaration d'abandon de l'excision.

LE CRI DU CŒUR DE BAABA MAAL

L'artiste sénégalais de renommée internationale, Baaba Maal a contribué de façon remarquable à travers un single titré « Cri du cœur », dans la lutte contre la violation des droits de femmes en général, mais surtout envers les mutilations génitales féminines en particulier. Le leader du « Daande Leñol » a été choisi par l'UNFPA pour être dans le groupe des « Champions » impliqués dans le Programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l'accélération de l'abandon des MGF d'ici 2017.



TOURNEE DE SENSIBILISATION
SUR LA SANTE DE LA MERE,
LE MARIAGE PRECOCE
ET L'EXCISION

LES « PRISES » REUSSIES DE CHAMPIONS DE LUTTE

Deux champions de
grande notoriété de la lutte
sénégalaise, en l'occurrence

Eumeu Sène et Modou Lo ont laissé courir décembre 2015, leurs marques fortes dans la sensibilisation sur des thèmes cruciaux, enrobés de tabous pesants. Ils ont osé braver la poussière et la fatigue pour contribuer ouvertement et courageusement dans la sensibilisation en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, la planification familiale, les mariages et les grossesses précoces dans les régions périphériques du Sénégal. Eumeu Sène a prolongé sa campagne à Dakar notamment à Pikine (banlieue de la capitale). Les deux vedettes qui ont emprunté deux axes différents (Nord et Sud) parcouru au total 4.247 km pour rencontrer des élèves, des étudiants, des parents, des responsables d'ONG partenaires de l'UNFPA, des autorités religieuses et administratives, des responsables de l'éducation et des personnels de santé dans les diverses localités traversées.

La caravane d'Eumeu Sène a pu mener des activités dans les villes de Louga, Dahra, Linguère, Ourosogui, Matam, Ndioum, Richard Toll, Ross Bethio, Saint Louis pour se terminer à Pikine, dans la banlieue dakaroise. Celle de Modou Kharagne Lo a été à Mbour, Kaolack, Tambacounda, Vélingara, Kolda, Kédougou et Koumpentoum. Eumeu Sène et Modou Lo ont atteint les objectifs de leurs deux tournées de sensibilisation. Celles-ci ont touché plus de 30.000 de personnes dans l'ensemble des étapes.

Ils ont démontré une grande capacité de mobilisation et une bonne capacité à véhiculer les messages d'une façon compréhensive et convaincante.

MARIAGE PRECOCE & MUTILATIONS GENITALES FEMININES



Les champions Eumeu Sène (ici à Louga) et Modou Lo ont courageusement convaincu et fait bouger les « choses » durant leurs deux tournées sur le territoire national.

EUMEU SÈNE INVESTIT LE « CŒUR » DU NORD

Pour le lutteur Eumeu Sène, cette caravane de l'axe Nord a été pour lui une occasion d'insister sur « le rôle modèle que doit jouer chacun et surtout pour l'éducation de tous les jeunes pour un meilleur avenir ». Il a eu à rencontrer plusieurs chefs religieux dont à Louga, le Khalife de la famille Omarienne, Thierno Bassirou Mountaga Tall pour une visite de recueillement, d'information et de sollicitation d'un engagement formel de soutien à la cause. Le marabout a accueilli avec satisfaction la mission. Il a d'abord prié pour la réussite de la mission avant de demander à son fils et disciple de conduire la délégation au mausolée du vénéré Mountaga Tall pour se recueillir.

Les grossesses précoces hors mariages et en milieu scolaire en plus de la planification familiale suivant les enseignements de Cheikh Oumar Foutiyou Tall et des écrits de Thierno Mountaga Tall ont été au cœur des discussions avec le guide religieux. Il en a été de même à Matam, où la forte délégation du champion a été reçue par Thierno Samassa. Le grand marabout de la zone de Matam s'est réjoui du fait qu'un champion de cette envergure se lance dans un combat noble d'une part et d'autre part affirme soutenir l'initiative et donne son aval pour parcourir la ville et le Fouta pour sensibiliser autour des grossesses précoces et de la planification familiale.

Lors de toutes ces étapes

successives sur 1918 km, Eumeu Sène a eu des séances d'animation et des échanges dynamiques avec les jeunes, les femmes, les



personnels de santé, les responsables d'ONG sur le terrain, des autorités administratives et des maires de localités.

Les médiats, dont les radios Djolof FM, RTS Matam, Pété FM et Téranga FM de Saint-Louis, mais aussi les télévisions TFM et 2STV, ont été en première ligne en apportant un concours appréciable dans la médiatisation et la bonne vulgarisation de l'information sur cette activité majeure.

Signalons qu'à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, le champion a effectué une visite et engagé des discussions avec le personnel et les jeunes trouvés sur les lieux, notamment au niveau de la structure de l'ONG "Marie Stopes International", où les clubs des jeunes se réunissent régulièrement pour s'informer sur des questions ayant trait à la santé de la reproduction.

Le champion Eumeu Sène a clôturé sa tournée à Pikine, devant une foule de plus de 2000 jeunes garçons et filles, avec un discours portant sur « les méfaits des grossesses précoces et la responsabilité que tout jeune doit mettre en avant ». Il a enfin insisté sur « le fait que tout le monde doit œuvrer pour un Sénégal où chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans risque ».

MARIAGE PRECOCE & MUTILATIONS GENITALES FEMININES

MODOU LO GAGNE LE SUD PAR LA CONVICTION

Pour sa part, le champion Modou Kharagne Lo a sillonné l'axe sud du pays. Sa tournée a couvert Mbour, Keur Socé, Kaolack, Tambacounda, Vélingara, Kolda, Kédougou, Bandafassi, Thiabedji, Amady Yeri, Makakolibantant et Koumpentoum. Sur ce trajet de plus de 2300 Km, il s'est évertué à sensibiliser les adolescents et adultes sur la planification familiale, la santé de reproduction des jeunes et des mariages et grossesses précoces.

Comme pour Eumeu Sène, le célèbre lutteur des Parcelles Assainies de Dakar, lui aussi très adulé au Sénégal, a rencontré les autorités administratives, les personnels de santé, des responsables du système d'éducation et des jeunes.

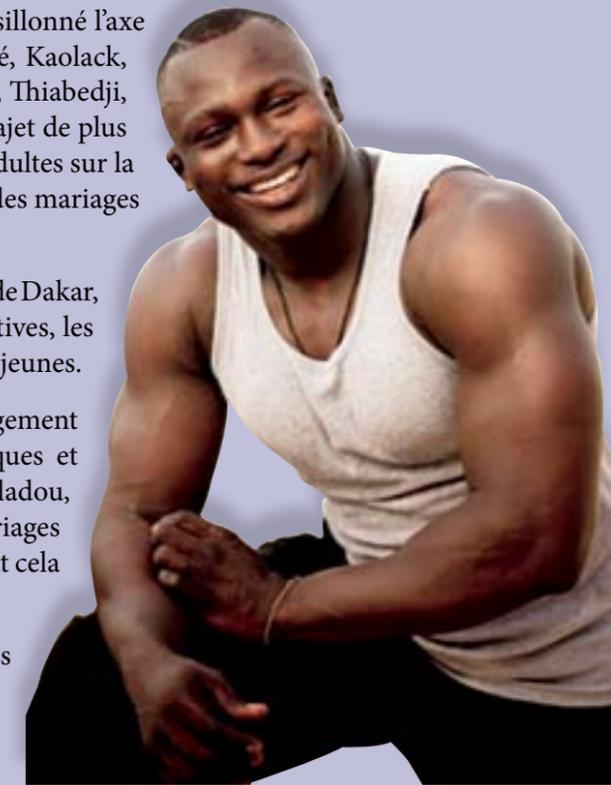
A Vélingara comme à Kolda, les autorités se sont félicitées de l'engagement sans commune mesure du champion et de ses partenaires techniques et financiers. Il a souligné l'importance de cette mission dans le Fouladou, compte tenu des réalités culturelles de la communauté peulh où les mariages précoces sont plus que d'actualité malgré les conséquences néfastes. Tout cela a été bien relayé par la radio communautaire Vélingara FM.

A Tambacounda, un meeting et une rencontre avec des présidentes d'Associations de Groupements Féminins a eu lieu. Cette rencontre a fait objet de discussions interactives et assez productives dans la mesure où ces groupements se sont engagés à mieux s'impliquer dans la sensibilisation pour un changement positif de comportements.

Il en a été de même à Kédougou (Est du Sénégal) où tout le monde a également apprécié la justesse de cette tournée qui s'inscrit dans une noble dynamique de bien-être familial, de santé des adolescents et d'éducation.

Conscients de l'ampleur du phénomène des grossesses précoces, toutes les autorités ont salué l'engagement du champion et de l'UNFPA.

En présence de M. Babacar Gueye, Expert Régional de l'UNFPA à Tambacounda, la caravane s'est terminée au stade avec une session de démonstration de lutte (bak) suivie d'une allocution qui a permis au champion d'interpeller directement les jeunes pour d'abord, un comportement personnel responsable, mais aussi une vulgarisation adéquate de l'information auprès des foyers. A cet effet, il a exhorté les jeunes présents à mieux s'informer et prendre en main leur santé de reproduction.



4.247
KM

C'est la distance parcourue à l'intérieur du Sénégal par les deux champions de lutte Modou et Eumeu Sène

26.650
PERSONNES
ont été touchées par la campagne de sensibilisation des champions Modou Lo et Eumeu Sène.

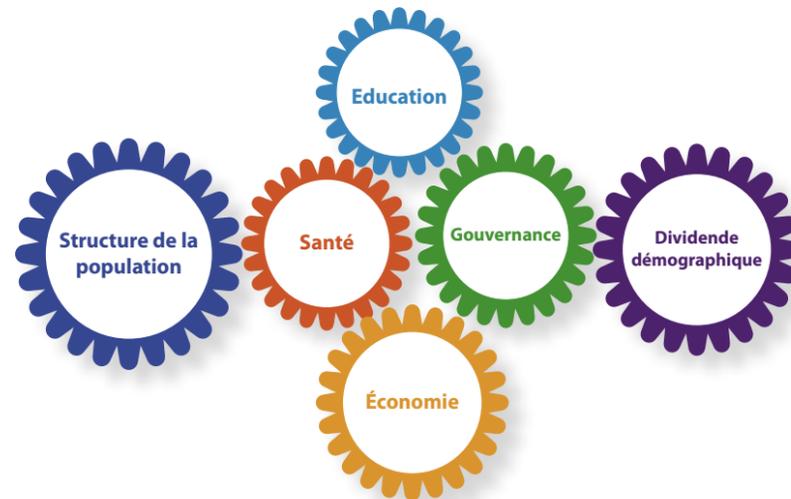
LES 5 E

L'UNFPA reconnaît le pouvoir des jeunes et les considère comme des acteurs de changement. Ainsi pour accroître le potentiel des jeunes, elle travaille sur les 5 E :

1. Accès à des services de santé de qualité
2. Autonomisation
3. Education
4. Emploi
5. Equité et égalité

QU'EST-CE QUE LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE ?

Un dividende démographique est une stimulation de la croissance économique qui se produit lorsqu'une population possède plus de travailleurs que de personnes à charge (enfants, personnes trop âgées ou inaptes au travail). La création et la réalisation du dividende dépendent de la bonne gouvernance et de l'autonomisation, la santé, l'éducation et l'emploi des personnes ainsi que des épargnes plus importantes, qui permettent la création de richesse pour le bien-être et le développement durable.



La clé de l'exploitation du dividende démographique est la suivante : permettre aux jeunes - et en particulier les adolescentes - d'accomplir leur potentiel. Le dividende démographique peut également accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Pour parvenir à un dividende démographique, les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre doivent aussi comprendre que les droits humains et la démographie constituent la pierre angulaire du développement. Il est essentiel de connaître la taille, le sexe et la structure par âge de leur population actuelle et future. Enfin, il s'agit d'investir sur l'autonomisation et la protection de la jeunesse.

SOURCES :

- * Rapport annuel du bureau de l'UNFPA au Sénégal. (2015)
- * Enquête démographique et de santé continue (EDS-Continue) (2012-2014).
- * Rapport GEEP sur une étude sur les grossesses en milieu scolaire au Sénégal (2015)
- * Document « Good practice in advocacy, Policy dialogue/Advice » (2015).
- * Rapport Ong Tostan sur l'étude d'impact des déclarations d'abandon de l'excision au Sénégal (2015).
- * Rapport de l'Ong OFBD sur la tournée de sensibilisation de champions de lutte du Sénégal (2015).
- * Rapport Ong SWAA sur la Promotion du Préservatif Féminin au Sénégal (2015).
- * Situation de la pratique de la sage-femme au Sénégal. ANSGFS/UNFPA (2015).
- * Rapport sur le dispositif de surveillance des décès maternels et riposte (SDMR) dans la région de Tambacounda (2015).
- * Documentation de l'impact de la disponibilité des produits essentiels pour la survie de la mère et de l'enfant au Sénégal (2015).
- * Enquête Continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS) - 2014.
- * Rapport annuel d'activités de la Direction du Projet de promotion des jeunes PPJ (2014).
- * Rapport sur le programme d'appui pour l'accélération de l'atteinte des OMD 4 et 5 dans les régions de concentration de la coopération du Luxembourg (Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam) - 2015.
- * Rapport sur le système de distribution en « Push » des contraceptifs mis en place au Sénégal pour réduire les ruptures de stock et améliorer la qualité des services de planning familial. (2014).
- * Editions Mai et Novembre 2015 : Le Soleil et Le Quotidien
- * Communiqué ONG Orchid Project

Moytôu Nef

Planification Familiale



800 00 50 50
Appel gratuit





Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
Immeuble Wolle Ndiaye, Route du Méridien Président
Almadies - Dakar, Sénégal

Tél : 221 33 859 82 82 - Fax : 221 33 820 14 59

Site web: <http://countryoffice.unfpa.org/senegal/>



Facebook <https://www.facebook.com/unfpasenegal>



Twitter <https://twitter.com/UNFPASenegal>

*Réaliser un monde où
chaque grossesse
est désirée,
chaque accouchement
est sans danger
et le potentiel de
chaque jeune est accompli.*